

Mesrine, l'éternel ennemi public No 1

d'après AFP, PA, UPI et PC
Emprisonné depuis le 28 septembre 1973, le célèbre passe-muraille Jacques Mesrine, âgé de 41 ans, est redevenu, depuis hier, l'ennemi public numéro 1, en France, en s'évadant avec deux complices de la section la plus surveillée de la prison de la Santé, à Paris.
Les gangsters, dont l'un a été abattu par un gardien en s'enfuyant, ont pris le ciel des champs en bénéficiant d'un concours de circonstances extraordi-

naires, mais aussi en profitant de complaisances à l'intérieur de la maison de détention, croit-on au ministère français de la Justice.
De sources policières, on apprendrait en fin de journée, hier, que les armes qui ont servi à l'évasion étaient cachées dans une bouche d'aération du parloir où Mesrine avait été appelé, à 9h30 du matin, heure de Paris, par son avocat, Me Christiane Gilletti.
Me Gilletti a d'ailleurs passé la nuit en garde à vue dans les lo-

caux de la brigade de répression du banditisme, ce qui, au Canada, équivaut à la détention pour interrogatoire. Cette période est d'une durée de 24 heures renouvelable pour un même temps.
«C'est une affaire très grave et des mesures administratives seront à prendre», a déclaré le ministre de la Justice de France, M. Alain Peyrefitte.
Jacques Mesrine servait une peine de 20 ans de réclusion à laquelle la cour d'Assises de

Paris l'avait condamné, le 19 mai 1977, pour vols et agression à main armée commis de août 1967 à septembre 1973, période où il a pourtant vécu en majeure partie au Québec.
Mesrine, considéré comme un criminel très dangereux, était accompagné de deux autres détenus, François Besse, 33 ans, et Carman Rives, 25 ans, blessé mortellement d'un coup de feu tiré par un garde.
Besse purgeait une peine de 15

ans d'emprisonnement pour vol à main armée, tandis que Rives, lui, avait été condamné à la détention à vie pour vol à main armée et homicide.
L'enquête a permis d'établir que les armes que Mesrine a trouvées dans la bouche d'aération, y avaient été dissimulées depuis plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Une fouille en règle du parloir a permis de retrouver deux autres pistolets
— Voir MESRINE, page A 6

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTRÉAL, MARDI 9 MAI 1978, 94^e ANNÉE, no 2 44 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS
ABONNEMENT LUNDI AU SAMEDI \$1 75

METEO
Pluie et vents modérés
Détails à la page A 2

l'économie

- Opposition au vin à l'épicerie**
Deux groupes importants, les brasseurs et les producteurs de vin québécois, s'opposent à la vente du vin dans les épiceries. Les producteurs se plaignent au premier chef de n'avoir pas même été entendus dans cet important débat.
- Les marchands de meubles contre Goldsmith**
La Corporation des marchands de meubles du Québec s'adresse au ministre Allmand pour obtenir une enquête sur les ventes de faillite organisées par la firme Goldsmith.
- Landry se penche sur les sièges sociaux**
Sans se compromettre, le ministre Bernard Landry promet d'étudier le cas des cadres québécois qui sont les plus taxés au pays.

— Cahier C

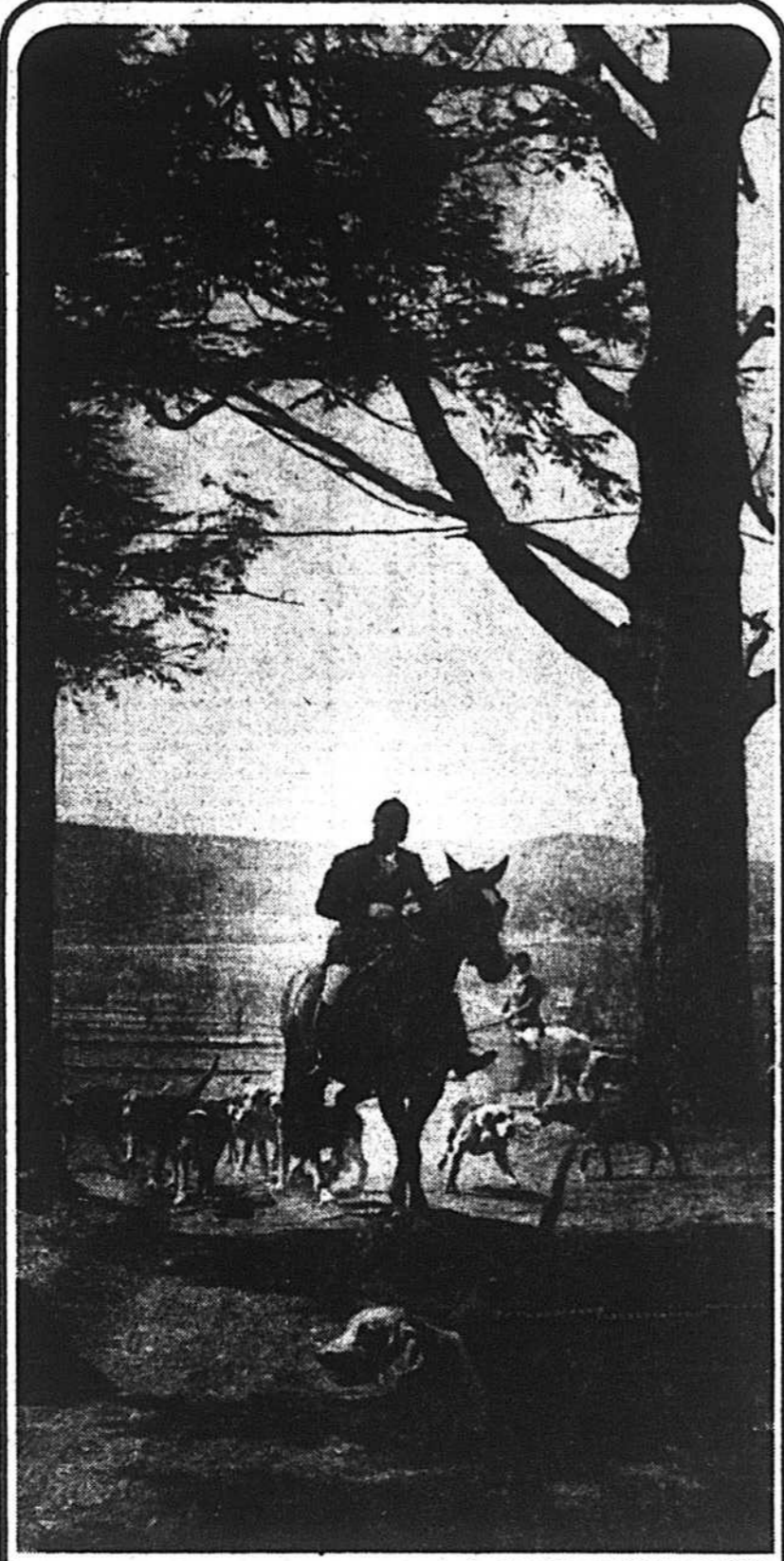


photo Robert NADON, LA PRESSE
Début de saison sans renards
Même sans renards, les chiens s'en sont donné à cœur joie en fin de semaine, lors de l'ouverture de la saison du Montreal Hunt Club, sur la ferme Roland-Désourdy, à Cowansville. En plus de la chasse à courre, les concurrents ont pu participer à un rallye et à une course à obstacles. L'une des épreuves consistait à engager sa monture sur un pont, à y attraper au passage un plateau contenant trois verres et à le porter aux juges du concours.

Moro est mort

—page C6

Loto-Québec

La moitié des nouveaux agents sont des anciens

par Daniel L'HEUREUX de notre bureau de Québec

ces qu'à la Société des loteries et des courses du Québec.

La chose, qui a soulevé la colère de plusieurs députés du Parti québécois, est tout simplement attribuable au fait que les anciens concessionnaires ont réussi à rencontrer les nouvelles exigences de Loto-Québec. Même plus, à compétence égale, leur expérience acquise dans la vente spécifique des billets de loterie venait accroître leurs chances d'obtenir une concession!

On se souviendra, la chose était devenue de notoriété publi-

que il y a quelques années, que les concessions de Loto-Québec et Loto-Perfecta avaient été successivement accordées par l'Union nationale et par les libéraux à des amis de ces deux régimes respectifs. Sans les libéraux, il fut même révélé que certains concessionnaires étaient en échange fortement invités... à contribuer à la caisse du parti.

Le Parti québécois, alors qu'il était dans l'Opposition, n'avait

— Voir LOTO, page A 6

Pour un moment de tendresse

— page D 1

pleins feux

Ordinateur domestique

Dans sa livraison de mai, le magazine «Playboy» offre des ordinateurs domestiques. Presque du jour au lendemain, l'ordinateur est ainsi devenu un produit de consommation, dont le coût est actuellement inférieur à \$1,000. Même si le type de machine offert au public n'est encore à peine plus qu'un jouet, Yves Leclerc fait remarquer qu'il ne faut pas minimiser son impact sur la vie quotidienne et les moeurs contemporaines, comparant son effet à celui de l'automobile ou du téléphone. D'ailleurs, des rencontres, même brèves, avec des gens pour qui cette technologie nouvelle est devenue une partie intégrante de la vie courante, comme les savants, permet de constater que ces personnes ne voient pas les choses de la même façon que le commun des mortels.

— page A 5

le monde

- Callaghan en sursis**
Les Communes britanniques amputent 370 millions de livres sterling aux recettes de l'Etat. Les travaillistes n'en font pas une questions de confiance, mais ils sont plus que jamais en sursis.
- Les casques bleus entre deux feux**
Les forces de l'ONU au Sud-Liban sont dans un dilemme: tenir tête aux Palestiniens et risquer l'affrontement ou leur céder du terrain et risquer la colère des Israéliens?
- La SWAPO accable Pretoria**
Emettant de sérieux doutes quant à la bonne foi de l'Afrique du Sud à négocier un règlement en Namibie, la SWAPO s'est retiré des entretiens sur l'avenir du territoire.

— pages C 6 et C 7

l'auto

Mazda RX7, un succès

Dans sa chronique hebdomadaire sur l'automobile, Jacques Duval nous présente aujourd'hui la Mazda RX-7, qu'il n'hésite pas à qualifier de voiture sport des années 80. Selon lui, le fabricant japonais Mazda a réussi à produire une voiture sport de haute performance et racée à coût modique, ce qui semblait jusqu'à présent impossible. Cet exploit a été réalisé en partie grâce au moteur rotatif, qui est moins lourd et donne plus de latitude aux dessinateurs.

— page B 6

Les 1,200 dépotoirs à ciel ouvert devront disparaître d'ici quatre ans

— page A 3

Caramel explosif

NEW YORK (Reuter) — Une maison de publicité a procédé hier au rappel de tous les exemplaires d'un livre de cuisine qu'elle a récemment mis en vente sur le marché américain. Le livre contient une recette de caramel qui, appliquée à la lettre, comporte des risques d'explosion.
«Mettre à cuire à feu vif pendant plusieurs heures 400 grammes de lait condensé sucré dans leur boîte», explique le livre.
Aucun accident ne s'est encore produit, a déclaré un représentant de la maison de publicité. Mais 10,000 livres ont déjà été achetés et la marmite risque de sauter.

Charbonneau devra défendre son poste

Fait exceptionnel chez les enseignants du Québec: le président de leur organisme, Yvon Charbonneau, devra défendre son poste lors du prochain congrès de la Centrale de l'enseignement du Québec, cet été. L'ancien coordonnateur des négociations de la CEQ avec le gouvernement, Robert Gaulin, contestera en effet le leadership de M. Charbonneau. Celui-ci, révèle Marianne Favreau, en semble surpris. «Je ne me serais jamais présenté contre un président en exercice», dit-il. De son côté, M. Gaulin ne veut pas remettre

en question l'orientation de la centrale, mais plutôt le style de leadership de M. Charbonneau. Selon lui, il faut «créer une dynamique nouvelle pour rétablir la confiance des membres envers l'organisme» et enlever aux syndiqués l'impression que «tout est décidé par en haut». La question de la fusion de la CEQ avec la Confédération des syndicats nationaux pourrait également constituer l'un des enjeux de cette lutte.

À lire en page A B
Robert Gaulin

sommaire

Arts et spectacles
— Informations: A 9 et A 10
— Horaires: A 11
Bandes dessinées: D 7
Décès, naissances, etc.: D 9
Économique: C 1 à C 5
Editorial: A 4
Êtes-vous observateur?: C 9
Horoscope: D 7
La photo: D 7
L'auto: B 6 et B 7
Le monde: C 6 et C 7
Loisirs et récréation: D 7
Mon œil sur Montréal: A 11
Mot mystère: D 7
Mots croisés: D 7
Petites annonces: C 8 à C 11, D 4 à D 6
Plein feux: A 5
Radio et télévision: A 11
Sondage Gallup: A 7
Sports: B 1 à B 7
Tribunaux: D 10
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 3

Les libéraux fédéraux du Québec et la taxe de vente

En sortir au plus vite et sans perdre la face

par Gilles PAQUIN
et Mario FONTAINE
de notre bureau d'Ottawa

Après trois réunions houleuses, les députés libéraux du Québec à Ottawa ne parviennent toujours pas à se départir du piège de la taxe de vente que leur a tendu le ministre Jacques Parizeau. Ils sont unanimes sur un seul point: en sortir au plus tôt sans perdre la face.

La question rebondira à nouveau mercredi, lors de leur prochaine rencontre. Le président du caucus, M. Marcel Prudhomme, espère à cette occasion en arriver à un consensus. Trois options s'offrent aux députés: le transfert fiscal pur et simple, formule préconisée par le gouvernement québécois; un abattement d'impôt sur le revenu des particuliers et enfin, la formule électorale qui consisterait à poster un chèque personnel à chacun des Québécois.

C'est l'idée d'un abattement d'impôt qui semble pour le mo-



Le député Serge Joyal

ment retenir le plus d'adhésions. Cette méthode permettrait aux contribuables de se rendre compte que l'argent fédéral va vraiment dans leur poche au lieu de se diluer dans le grand tout du trésor québécois.

Mais il y a des réserves. Ainsi, le député de Laval, M. Marcel Roy, laisse entendre que cette formule défavorise les citoyens moins fortunés qui ne paient pas d'impôt à Ottawa.

«Le crédit d'impôt est la méthode la moins souhaitable socialement», note de son côté le député de Maison-Neuve-Rosemont, M. Serge Joyal. Ce sont ceux dont les revenus sont les plus importants qui bénéficieraient alors le plus de ce dégrèvement.

Un seul député de la région de Montréal, M. Harold Herbert (Vaudreuil), favorise l'expédition de chèques personnels aux contribuables. «Je ne veux pas qu'on remette l'a gent à Parizeau, dit-il. Il n'avait qu'à s'expliquer avant. J'aime beaucoup l'idée de



Le député Harold Herbert

remettre un chèque de \$50 à \$60 à tous ceux qui paient l'impôt fédéral.»

Il ajoute: «On ne peut évidemment pas intervenir dans un autre champ de compétence provinciale pour régler le problème, parce que ce serait un désastre électoral.» Plusieurs membres du caucus estiment toutefois que l'envoi de tels chèques apparaîtrait comme un moyen d'acheter les électeurs à la veille d'une campagne électorale.

«L'opting-out»

Certains députés favorisent la formule de l'opting-out. Cette méthode de règlement des questions fiscales a été mise au point sous le régime Pearson. Elle permet aux provinces qui ne veulent pas participer à un programme fédéral de toucher un remboursement fiscal équivalent aux sommes qui leur revenaient.

Depuis l'avènement du gouvernement Trudeau, Ottawa a été réticent à utiliser cette forme de compensation. «Cette manière de faire serait la plus simple, et don-

nerait certainement satisfaction au gouvernement québécois», souligne Serge Joyal.

Même son de cloche chez le député de La Prairie aux Communes, M. Ian Watson. «Comme le Québec refuse la formule Chrétien, dit-il, la solution la plus efficace consiste à lui remettre les sommes en question, à condition que cela serve à réduire effectivement la taxe de vente, que ce soit sur l'ensemble des produits ou sur certaines catégories particulières.

Certains, comme Jacques Guibault (Saint-Jacques), craignent en revanche que M. Parizeau prenne goût à cette tactique. «On sera peut-être obligé de se rabattre sur l'opting-out, il nous a coincés, mais si nous cédonns cette fois, ça risque de se représenter», constate-t-il.

Le député de Mercier, Prosper Boulanger, illustre bien le sentiment de la majorité de ses collègues, lorsqu'il lâche ce cri du coeur: «Qu'on règle ça au plus sacrant!».

Le CRTC appelé à jeter l'interdit sur la série télévisée «Duplessis»

TROIS-RIVIERES (PC) — Un groupe de personnalités québécoises vient de faire parvenir au Conseil de la radiodiffusion et de la télévision canadienne (CRTC) une requête visant à ne pas permettre la traduction, l'exportation ni même la diffusion de la série *Duplessis* que la Société Radio-Canada avait mis à son horaire il y a quelques semaines.

La requête, qui porte les signatures de MM. Victor Barbeau, Robert Rumilly, Jean-Marc Brunet, Yvon Dupuis, Jacques Cousineau, s.j. etc., demande implicitement au CRTC d'auditionner les sept émissions de cette série et de prendre position sur tout ce qui relève de sa compétence.

Partant du principe que la Société Radio-Canada avait organisé une importante campagne publicitaire tendant à faire croire que les faits rapportés dans la série étaient véridiques et historiques et que, conséquemment, elle avait ainsi attiré une clientèle considérable à tous les niveaux de la population, la requête souligne que l'image projetée à l'écran des personnages qui composent cette série est «fautive au point que nul ne peut retrouver un trait de ressemblance avec leur caractère ou leur conduite». «Tout au plus, poursuit-on, par imagination maladroite, on a déformé les attitudes de certains personnages jusqu'au degré qui se rapproche de la

perversité, les étalant dans une atmosphère de fantaisie et de fiction morbide.»

Lourdement préjudiciable

Les requérants soutiennent que la production est lourdement préjudiciable en ce sens qu'elle constitue «une injure à l'histoire, une tromperie envers la population, une perversion des faits et des personnes et un objet de scandale pour la génération des jeunes à qui on a présenté une image infamante de la génération qui les a précédés».

La requête précise de plus que la projection de ce film hors du Canada auprès d'un public nécessairement moins informé constituerait un «deshonneur» pour la population du Québec et une injure à ses institutions traditionnelles.

En conclusion, les auteurs de la requête estiment que la Société Radio-Canada n'a pas fourni un service équilibré à l'occasion de cette série, que la série en soi n'a pas contribué au développement de l'unité nationale ni exprimé la réalité canadienne et québécoise en particulier et, qu'enfin, la Société Radio-Canada n'a pas respecté la loi de la radiodiffusion.

Un Québec indépendant participerait à la défense du Canada

— Morin

LONDRES (Reuter) — Si le Québec se sépare des neuf autres provinces canadiennes, il n'en continuera pas moins d'accepter sa part du fardeau de la défense du Canada, a déclaré hier M. Claude Morin, ministre québécois des Affaires intergouvernementales.

«Nous appartenons au continent nord-américain et nous ne voulons pas creuser une brèche dans ses défenses», a-t-il dit devant l'Institut royal britannique des affaires internationales. «Nous ne voulons pas détruire l'ossature économique de l'Amérique du Nord. Nous ne voulons pas être seuls, nous ne voulons pas nous fermer sur nous-mêmes», a ajouté M. Morin qui est arrivé à Londres durant le week-end.

Il a eu des entretiens avec M. Frank Judd, sous-secrétaire au Foreign Office, et confèrera aujourd'hui avec le secrétaire général du Commonwealth, M. Shridath Ramphal, avant de se rendre à Bruxelles.

M. Morin a déclaré que la date du référendum sur la sécession éventuelle du Québec n'avait pas encore été arrêtée et que le texte exact de la question qui sera posée (probablement l'an prochain) n'était pas encore défini.

«Si le peuple du Québec dit «oui», nous aurons une base très solide pour parvenir à un nouveau type de contrat avec le reste du pays, a ajouté le ministre. Ce que nous faisons est à nos yeux tout à fait normal... Ce n'est pas dirigé contre la majorité anglophone du Canada», a-t-il conclu.

Couture De son côté, dans une causerie sur le Québec qu'il a livrée devant les autorités politiques et des représentants universitaires

de la municipalité et de la région de Grenoble en France, sans doute le discours majeur de sa présente tournée européenne, le ministre de l'Immigration du Québec, M. Jacques Couture, a déclaré que le mouvement social amorcé au Québec depuis le 15 novembre 1976 donnera aux Québécois le goût d'aller plus loin.

Brossant une esquisse de la situation du Québec dans le contexte nord-américain, M. Couture a indiqué que les Québécois n'acceptent pas de vivre dans un modèle social semblable à celui de leurs voisins anglo-saxons du Canada et des États-Unis. «Nous recherchons, a-t-il souligné, une formule réalisable dans le contexte nord-américain. La société que nous désirons créer devra être meilleure et notre mouvement social cherchera à lutter, au moyen de lois et de projets sociaux, contre les effets dévastateurs du capitalisme». M. Couture a toutefois précisé que par réalisme, le projet de société tel que conçu par les Québécois «n'implique pas la rupture brutale avec le système économique nord-américain».

Plus tôt au cours du dernier week-end, le ministre de l'Immigration du Québec s'était entretenu à Genève, en Suisse, avec le haut-commissaire pour les réfugiés aux Nations-unies, M. Paul Hartling, et avec le directeur général de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, M. Théodore Van Boven.

Aujourd'hui, le ministre Couture est à Paris, où il doit rencontrer les agents de son ministère dans la Ville lumière. Il gagnera Lisbonne demain afin de s'y entretenir avec un membre du gouvernement portugais avant d'être de retour au Québec vendredi.

Leblanc menace de fermer les eaux canadiennes aux pêcheurs américains

OTTAWA (PC et AFP) — Sauf approbation, cette semaine, par le Congrès américain d'un accord intérimaire canado-américain sur la pêche, des frictions pourraient se produire entre les deux pays, disait-on hier dans les milieux officiels d'Ottawa.

A Seattle, le juge Donald Vorhees vient de rendre un verdict interdisant, à partir de la semaine prochaine, l'accès aux eaux côtières américaines aux pêcheurs de saumon de la Colombie britannique.

Le Congrès américain doit entamer cette semaine l'étude d'un projet d'accord autorisant les pêcheurs canadiens à pénétrer dans les eaux côtières américaines de l'Ouest sur une profondeur de 3 à 12 milles.

Aux Communes, M. Roméo Leblanc, ministre fédéral des Pêcheries, a déclaré à M. Broadbent, leader NPD, que si l'accord n'était pas approuvé, le Canada

ne s'estimerait plus tenu d'autoriser les pêcheurs américains à entrer dans ses eaux côtières. Pour sa part, le Canada a déjà entériné l'accord en question.

Le ministre a rappelé que l'an dernier déjà le Canada avait interdit aux chalutiers américains la pêche des crevettes au large de l'île de Vancouver, par mesure de représailles contre une interdiction faite aux pêcheurs de la Colombie britannique de pêcher dans les eaux côtières américaines.

Etats-Unis

De son côté, le représentant spécial des Etats-Unis aux négociations avec le Canada sur les pêcheries, M. Lloyd Cutler, a déclaré hier devant une sous-commission du Congrès que des progrès substantiels ont été accomplis dans les négociations sur le saumon mais que des divergences tout aussi substantielles demeurent.

La date de la convention libérale dans NDG ne dépend que de Ryan

par Laval
LE BORGNE

Les libéraux de Notre-Dame-de-Grâce ne savent pas encore à quel moment ils tiendront leur assemblée de mise en candidature pour le choix d'un candidat aux élections partielles prévues pour le 15 juillet prochain.

En pratique, c'est M. Claude Ryan, le nouveau leader libéral, qui déterminera la date de cette convention, selon qu'il sera ou non de la partie.

Selon le président de l'association libérale de ce comté à majorité anglophone, M. Donald Hicks, si M. Ryan décide d'être candidat, la convention pourrait avoir lieu très prochainement.

«Comme M. Ryan est très connu des militants libéraux, nous pourrions tenir la convention au plus tard deux semaines après qu'il aura fait connaître sa décision. S'il n'est pas candidat, nous donnerons un préavis de 30 jours avant la convention, afin de permettre aux candidats de se faire connaître», a expliqué M. Hicks.

Si M. Ryan n'est pas candidat dans NDG, M. Hicks pense que la convention devrait avoir lieu quelque part entre le 2 ou le 3 juin et le 10 juin.

MM. Donat Taddéo, Robert Sauvé et Richard Lord ont fait savoir à M. Hicks qu'ils désiraient être candidats à cette

convention, si M. Ryan ne se présente pas.

Par contre M. Ryan lui-même n'a pas encore annoncé son choix. La secrétaire du chef libéral, Mme Josette Poliquin, a affirmé à LA PRESSE que son patron n'avait rien à déclarer sur cette question pour le moment.

Membres

La possibilité de la candidature de M. Ryan n'aurait toutefois pas entraîné une augmentation significative du nombre de membres de l'association libérale, selon M. Hicks.

«Le 16 janvier dernier, il y avait 283 membres en règle;

depuis que M. René Lévesque a annoncé la tenue d'élections partielles dans le comté, nous avons accueilli tout au plus une soixantaine de nouveaux membres», a-t-il dit.

M. Hicks attribue ce faible intérêt des gens de son comté à devenir membre du PLQ à la loi 22 du gouvernement Bourassa.

«M. Tetley a été élu avec environ 19,000 voix de majorité en 1973, alors que son successeur, M. Bryce Mackasey, n'a reçu que 4,000 voix de majorité en 1976, principalement parce que les libéraux étaient insatisfaits du gouvernement Bourassa», a-t-il expliqué.

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI

Minimum: 4 Maximum: 18

Pluie

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI
Abitibi	16		Pluie
Outaouais	18		Pluie
Laurentides	18		Pluie
Cantons de l'Est	20		Pluie
Mauricie	20		Pluie
Québec	20		Pluie
Lac-Saint-Jean	19		Pluie
Rimouski	15		Pluie
Gaspésie	15		Pluie
Baie-Comeau	11		Pluie
Sept-Îles	11		Pluie

au Canada

Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Victoria	5	18
Alberta	Edmonton	1	16
Saskatchewan	Regina	4	11
Manitoba	Winnipeg	7	16
Ontario	Toronto	6	16
Nouveau-Brunswick	Fredericton	1	18
Nouvelle-Écosse	Halifax	1	17
Île-du-Prince-Édouard	Charlottetown	0	10
Terre-Neuve	Saint-Jean	6	3

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE 700, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations par ticulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: lundi ou samedi \$1.75
Lundi ou vendredi: \$1.25
Samedi seulement: 0.75

INFORMATION GÉNÉRALE 285-7272
RÉDACTION 285-7070
EDITORIAL 285-7030
PROMOTION 285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383

PETITES ANNONCES (various classes)
Commandes 285-7111
du lundi au vendredi: 9h à 17h
Pour changer ou annuler 285-7205
du lundi au vendredi: 9h à 16:30h

GRANDES ANNONCES
Détailants 285-7202
National, Télé-Press, Vacances, voyages 285-7306
Carrières et professions, nominations 285-7320

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Petites annonces 285-6901

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE
Nombre de semaines
par courrier 13 26 52
Lundi ou samedi: \$35.10 \$70.20 \$140.40
Lundi ou vendredi: \$22.75 \$45.50 \$91.00
Samedi seulement: \$12.35 \$24.70 \$49.40

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h (Samedi: 9h à 16h) 285-6911

La taxe sur les cannettes éliminerait 150 emplois

par Paul ROY

La taxe de cinq cents sur les cannettes de bière et de boisson gazeuse éliminera de 100 à 150 emplois dans la région de Montréal mais n'aura que très peu d'effets sur la lutte contre la pollution.

C'est du moins ce qu'a soutenu hier le directeur du Syndicat des métaux (FTQ), M. Jean Gérin-Lajoie, qui a qualifié cette mesure contenue dans le dernier budget du ministre Jacques Parizeau de «façon extrêmement artisanale et improvisée d'aborder le problème de la pollution».

Cette taxe spéciale ne doit entrer en vigueur que le premier juin mais déjà plusieurs mises à pied ont été annoncées, selon M. Gérin-Lajoie. Cette information a été vérifiée auprès des compagnies Continental Can et American Can, qui emploient respectivement 800 et 400 travailleurs dans leurs usines de la région de Montréal.

Le directeur des relations industrielles chez Continental Can, M. Ian Worthington, a signalé que tout de suite après l'annonce de M. Parizeau, le volume de demandes a baissé. Il s'en est suivi une perte de 15 emplois.

Chez American Can, une trentaine d'employés ont été mis à pied dès l'annonce de la taxe. Presque tous ont pu être réembauchés depuis mais le directeur de l'usine, M. J.-P. Cenerelli, a précisé que de 60 à 75 employés seraient congédiés dès la première année si la taxe était maintenue.

Discriminatoire

Du côté syndical, on s'indigne du fait que le gouvernement «fasse subir à un seul secteur le coût de l'ensemble de la lutte à la pollution, pollution à laquelle il ne contribue que pour un faible pourcentage». Le Syndicat des métaux se sert en effet d'études réalisées en Ontario et aux États-Unis pour affirmer que 3 p. cent seulement des débris que l'on rencontre dans les villes et sur le bord des routes proviennent des cannettes. Le papier et le plastique, notamment, contribueraient bien davantage à cette forme de pollution, selon ces études.

«Cette taxe est discriminatoire parce que c'est un tout petit aspect du problème de la pollution qu'elle aborde. Et elle met en péril des emplois parmi les mieux rémunérés et les plus stables», prétend M. Gérin-Lajoie. Ce dernier évoque de plus la possibilité de dislocation de l'industrie du contenant métallique, une baisse importante dans la demande de cannettes pouvant représenter un danger sérieux pour le seuil de rentabilité des usines.

Dans un document remis hier à M. Parizeau et accompagné d'une pétition comportant quelque 6,000 signatures, le Syndicat des métaux demande donc au ministre de réviser sa politique de taxation et d'entreprendre une action plus efficace sur l'ensemble de la pollution par l'implication de tous les agents concernés. «Le pollueur n'est pas celui qui fabrique la cannette mais celui qui la jette», a souligné M. Gérin-Lajoie, ajoutant que le gouvernement devrait plutôt faire porter ses efforts sur l'éducation du public.

Le Syndicat des métaux aimerait enfin que le gouvernement procède à une exploration des possibilités de recyclage dont l'effet d'entraînement serait générateur d'emplois.

Quoi qu'il en soit, tant du côté syndical que patronal, on espère que des rencontres prévues d'ici la date fatidique du 1er juin avec M. Parizeau sauront le faire revenir sur sa décision ou, à tout le moins accorder un délai, ne serait-ce que de quelques mois, pour étudier l'ensemble de la question.

Selon la Conférence des maires

La nouvelle CUM devrait être composée de huit arrondissements

par Florian BERNARD

La nouvelle Communauté urbaine de Montréal devra être composée de huit arrondissements incluant la Rive sud, Laval, Montréal et les 27 municipalités de banlieue.

Telle est la proposition que la Conférence des maires doit présenter ces jours-ci au gouvernement du Québec, notamment au ministre Jacques Léonard, et dont LA PRESSE a obtenu une copie exclusive.

Cette nouvelle Communauté urbaine reprend, dans ses grands principes, l'hypothèse de restructuration du territoire métropolitain élaborée par le ministre Jacques Léonard, il y a quelques semaines, mais l'étend à deux nouveaux territoires, soit la Rive

sud et Laval. En outre la proposition des maires de banlieue apporte une large part d'autonomie administrative aux futurs huit arrondissements.

L'ensemble des arrondissements de la nouvelle Communauté urbaine donnerait une population globale de 2,415,993 habitants, dont 1,067,770 pour la ville de Montréal. Ainsi, la supériorité démographique de Montréal serait brisée, ce qui permettrait selon les maires de créer un comité exécutif régional donnant l'égalité des droits aux différents partenaires du gouvernement métropolitain.

La forme d'organisation

L'organisation de cette nouvelle Communauté urbaine ou «Conférence des arrondissements» aurait les compétences suivantes: aménagement du territoire, transport en commun, police judiciaire et criminelle, environnement et conseil des arts. Toutes les autres juridictions appartiendraient de droit aux arrondissements, dont la gendarmerie locale, l'évaluation, le zonage local, la voirie, etc.

Chacun des arrondissements serait dirigé par un conseil formé des élus de chacune des municipalités du territoire. L'arrondissement aurait un président et un vice-président. Le président serait rémunéré adéquatement afin d'être en mesure d'exercer ses fonctions à temps plein et d'être disponible en tout temps.

Cinq commissions

La nouvelle Communauté urbaine

ne comprendrait cinq grandes commissions, soit celles du transport en commun, la sécurité publique, l'aménagement du territoire, l'environnement et les arts. Chacune des commissions serait formée d'un représentant élu de chacun des arrondissements et serait présidée obligatoirement par un membre du conseil de la Communauté urbaine. Un membre du gouvernement pourrait faire partie des commissions, en qualité d'observateur. Toutes les séances des commissions seraient publiques.

Les maires de banlieue estiment que la plupart des responsabilités de la nouvelle Communauté urbaine toucheront davantage la personne plutôt que la propriété. Il conviendra donc, dans leur

esprit, de trouver des sources de financement autres que l'impôt foncier. Certains des services, comme la police et l'assainissement de l'air, sont financés par le gouvernement du Québec dans la presque totalité du reste de la province.

Pour ces raisons, estiment les maires, le financement des services métropolitains ne doit pas reposer sur la taxe foncière qui restera au service des municipalités. Les maires croient qu'il faudrait permettre à la future Communauté urbaine de décréter un impôt direct sur le revenu des particuliers et des corporations.

Les autres revenus proviendraient de la taxe de vente, d'une taxe sur les carburants et de la taxe sur les repas.



téléphoto UPI

Camping au Colorado

Daniel Ellsberg, qui avait dévoilé les documents du Pentagone sur la guerre du Vietnam, est parmi les manifestants qui campent devant l'usine d'armes nucléaires de Rocky Flats, au Colorado. M. Ellsberg et 19 autres manifestants ont été arrêtés la semaine dernière. Ils ont ensuite reçu la permission de camper près de l'usine tant qu'ils n'empêcheront pas les trains d'y entrer. Les manifestants veulent faire fermer l'usine d'armes.

Trois morts dans l'écrasement d'un Boeing

PENSACOLA, Floride (UPI, Reuter, AFP) — Un Boeing 727 de la société National Airlines avec 60 personnes à bord s'est abîmé hier soir dans la baie de Pensacola, peu avant l'atterrissage. Au moins trois personnes sont mortes, et trois autres manquent à l'appel.

L'appareil flottait encore au moment où des embarcations ont été dépêchées sur les lieux pour ramener les 53 passagers et 7 membres d'équipage sur la terre ferme.

On ignore la cause de l'accident. Il y avait un peu de brouillard hier soir à Pensacola, mais pas suffi-

samment pour nuire aux manoeuvres d'approche. L'avion arrivait de Tampa, Floride, où il venait de faire escale. Il était parti de la Nouvelle-Orléans.

Le contact radio et radar avec l'appareil a été perdu par la tour de contrôle à 21 heures 21, à trois milles de la piste d'atterrissage. L'avion n'avait lancé aucun appel de détresse avant l'accident. Le Boeing s'est abîmé dans environ 13 pieds d'eau, à deux milles de Garson Point.

Les autorités fédérales rapportent qu'il y a quelques blessés parmi les passagers. Les hélicoptères de la marine et de la garde côtière ont transporté les plus atteints à l'hôpital.

Saint-Jovite: un incendie détruit cinq magasins

Un incendie a détruit cinq magasins hier soir à Saint-Jovite, dans les Laurentides.

Une explosion serait à l'origine de ce feu qui a débuté vers 18 heures. On ignore encore la cause de l'explosion.

Les flammes se sont rapidement propagées aux magasins de la rue Oulmet dans le centre de Saint-Jovite. Les pompiers de Saint-Jovite, Labelle et Mont-Tremblant ont réussi à circonscri-

re les flammes vers 21 heures avec l'aide des pompiers de la Société de conservation de l'Outaouais.

Il n'y a eu aucun blessé mais les dommages matériels sont considérables. Deux magasins de vêtements, un magasin de chaussures, un studio de photographie et un magasin de disques ont été complètement détruits tandis qu'une succursale de la Banque Canadienne Nationale a été endommagée par l'eau.

La corne droite de Teak vendue à l'encan

par Andrée LABEL

La corne droite de l'éléphant Teak sera vendue à l'encan au cours des prochains jours. Cet éléphant a été abattu après avoir tué son entraîneuse devant 250 spectateurs lors d'une représentation du cirque Gatini à Rock Forest, vendredi dernier. Rock Forest est situé à six kilomètres de Sherbrooke.

Le propriétaire, M. Morgan Berry, de Washington, a donné la défense gauche, celle avec laquelle l'éléphant a tué son entraîneuse, au cirque Gatini.

La défense droite a été offerte au sergent Richard Tremblay de la police de Rock Forest, qui a dirigé les opérations policières immédiatement après la tragédie.

Lors d'une conférence de presse, le sergent Tremblay a expliqué hier soir qu'il voulait que ce malheureux accident puisse avoir une fin humanitaire. Les profits tirés de la vente de la corne d'ivoire (plusieurs milliers de dollars selon les experts) seront versés à la Fondation Aldéric Dussault pour «humaniser la réhabilitation et la réinsertion sociale des délinquants et des détenus».

La Fondation Aldéric Dussault existe depuis le mois de janvier. Elle a été établie par le sergent Tremblay qui, après avoir été condamné par la Cour supérieure à une amende de \$3,000, pour avoir abattu deux individus lors d'un vol, voulait placer l'argent

que de nombreux citoyens lui faisaient parvenir. Apparemment, la population de Rock Forest n'avait pas apprécié ce verdict et voulait aider le sergent à payer son amende.

La Fondation a été nommée en l'honneur du maire Aldéric Dussault, premier magistrat de la ville depuis vingt ans, et qui prendra sa retraite à la fin de son mandat à l'automne.

Les argents de la Fondation seront administrés par le Centre de Réhabilitation de Waterloo qui pourra ainsi aider des ex-détenus en attendant que le Service social puisse s'occuper d'eux.

Pour ce qui est de la mort de l'entraîneuse, Eloise Berchtold, 52 ans, le coroner rendra son verdict au cours de la semaine.

Le corps de l'éléphant a été donné à une compagnie de récupération d'animaux morts.

Washington

D'autre part, des responsables de la Société protectrice des animaux ont abattu six animaux de cirque gardés dans un ranch de l'Etat de Washington, au cours de la fin de semaine, parce que leur entraîneur avait été tué vendredi à Rock Forest.

Les animaux — deux lions, deux tigres et deux ours — avaient été élevés par Eloise Berchtold qui a perdu la vie vendredi lors de la représentation du cirque Gatini, à Rock Forest.

«Elle a élevé les animaux abattus depuis leur tendre enfance; elle était en quelque sorte leur mère adoptive et personne d'autre qu'elle ne pouvait s'en occuper. C'est pourquoi on a dû se résoudre à les abattre,» a-t-on expliqué.

Fermeture graduelle des dépotoirs d'ici quatre ans

Le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, a annoncé hier en conférence de presse l'entrée en vigueur dès demain du nouveau règlement québécois relatif aux déchets solides.

Les principales dispositions de ce règlement sont conformes à celles annoncées par le ministre il y a un an.

Fondamentalement, le règlement obligera les propriétaires ou les opérateurs des 1,200 dépotoirs de la province à fermer leurs portes «graduellement et définitivement» et il opte sans ambiguïté pour le système de recyclage naturel dit d'enfouissement sanitaire.

La création du réseau d'enfouissement sanitaire, comme prévu, sera mise en vigueur sur une base quinquennale, pour l'ensemble des dix régions du territoire, à raison de deux par année.

Les dépotoirs à ciel ouvert des régions de Montréal et de la Gaspésie devront fermer cette année à compter du 1er décembre. Ce sera ensuite au tour des régions de Québec et de Trois-Rivières l'année suivante, puis de l'Outaouais et des Cantons de l'Est en 1980, du Saguenay-Lac Saint-Jean et de la Côte-Nord en 1981 et enfin du Nord-Ouest et du Nouveau-Québec en 1982.

Les enfouissements sanitaires, s'ils sont bien contrôlés, constituent l'un des meilleurs moyens de traiter les déchets parce qu'ils laissent la nature elle-même faire le travail de recyclage. Ils sont supérieurs à l'incinération qui occasionne une dépense d'énergie électrique non récupérée.

Pour remplacer les quelque 130 dépotoirs gaspésiens en activité, par exemple, les dirigeants des Services de protection de l'environnement du Québec espèrent accorder des permis à une douzaine d'exploitants sur une base sectorielle.

Ils prévoient autoriser également certains systèmes moins complexes de «dépôt en tranchée», pour des secteurs très éloignés.

Les porte-parole des S.P.E. avaient souligné, l'année dernière, que des systèmes d'enfouissement sanitaire sont déjà en opération dans les carrières Miron, sur l'île de Montréal, et qu'en ce

seul endroit tous les déchets des Montréalais pourraient être recyclés pendant une cinquantaine d'années. Cela donnait à penser que les systèmes d'incinération qu'on avait l'intention d'établir dans la ville de Laval ne seraient pas autorisés et que certains des grands incinérateurs très polluants comme celui du centre-ville — Des Carrières — à proximité du parc Laurier, pourraient éventuellement être abandonnés.

Nous saurons bien vous chausser...

Chaussure de cuir
Semelle de crêpe
Talon compensé

Largeurs:
AA - B - D - EE
Choix de
5 couleurs

Une visite vous convaincra

Notre personnel compétent mettra son expérience à votre service.

White Cross

Semelles de cuir ou semelles de crêpe
Largeurs:
AA - B - C - D - E
Couleurs:
Tan, Beige, Blanc

C. BEAUSOLEIL INC.

1036 est. rue Ontario, angle Amherst, 522-6338
781 est. rue Jean Talon, face au métro 272-7222

Pour la thérapie

PRIMAL

Réf: Arthur Janov
Le cri Primal

INSTITUT PRIMAL SAINT-DENIS

844-9062

L'avenir du Crédit social

Si on analyse la composition des délégations des divers coins du pays au congrès créditiste du dernier week-end à Winnipeg, il semble bien qu'il aurait été relativement facile d'y faire élire un francophone du Québec. Pourtant, à l'instigation du caucus exclusivement formé de Québécois, les représentants du Québec eux-mêmes ont favorisé le choix d'un chef en provenance de l'Ouest, en l'occurrence M. Lorne Reznowski.

Comment expliquer pareil geste? A n'en pas douter, on a fait là un pari. On a calculé qu'on ne pourrait faire de percée dans le reste du pays tant qu'on resterait trop identifié à un groupuscule dont la base se situe strictement dans une seule province. On a opté pour un parti national plutôt que pour un parti régional.

Tout pari, par contre, comporte des risques. Il faut espérer qu'on en était conscient. Car, il se peut fort bien que les créditistes québécois qui se sentaient en confiance avec un leader issu de leurs rangs, avec un leader charismatique comme Réal Caouette à l'éloquence bien chez nous, éprouvent dorénavant plus de réticence à se battre pour un chef de l'extérieur. Exclusivement constitué de députés québécois,

le parti pouvait aussi prendre des positions qu'il sera probablement forcé maintenant de nuancer sensiblement. Le parti pourrait ainsi perdre un certain nombre de ses attraits au Québec et, donc, un pourcentage de ses votes.

Cela peut s'accepter, évidemment, dans la mesure où ce qu'on est susceptible de perdre au Québec puisse être récupéré dans les autres provinces. Ceux qui ont opté pour cette stratégie sont sans doute convaincus que, avec un chef «anglophone», le Crédit social pourra aller chercher dans les autres provinces plus de votes qu'il n'en perdra au Québec.

Pareille présomption se justifie peut-être par des informations que le parti est seul à posséder, mais on pourra difficilement reprocher aux observateurs de demeurer sceptiques. Les récents sondages d'opinion n'ont sûrement pas indiqué de courant créditiste dans l'ensemble du pays et le nouveau chef qu'on a élu n'est guère connu en dehors de son milieu immédiat. Aura-t-il le temps de s'imposer comme figure nationale, en supposant qu'il en ait l'envergure?

Il faut admettre cependant que le choix n'était pas facile à faire. Si l'on avait élu un chef en

provenance du Québec, on se serait trouvé avec un leader francophone pour la troisième fois de suite. On aurait indiqué qu'on renonce à devenir un parti vraiment national et à faire triompher l'idéologie créditiste en politique fédérale. Au surplus, on n'avait pas non plus de candidat prestigieux à présenter, en tout cas pas de candidat plus prestigieux que celui qu'on a finalement retenu.

Il serait tentant de conclure que le Parti créditiste a rejeté la proie pour l'ombre et que les deux lièvres qu'il court à la fois pourraient bien lui échapper tous les deux. En d'autres termes, on pourrait être tenté de penser que l'on pourrait perdre la représentation québécoise à Ottawa sans, en revanche, faire élire un seul député dans les autres provinces.

Mais c'est une conclusion qu'on aurait probablement tort de tirer trop tôt. En ce qui concerne le Québec, en tout cas, il est bon de se rappeler que des analystes politiques ont, à plusieurs reprises, prédit la fin de cette «aventure» et qu'ils ont dû ravalé leurs prophéties à l'issue de chaque élection.

La fin du Crédit social en terre québécoise n'est probablement pas encore pour cette an-

née. Ce parti a chez nous des racines plus profondes que certains ne le croient. Ses députés sont en général des gens près du peuple qui savent le demeurer une fois élus. Ils n'oublient pas leurs électeurs une fois à Ottawa. On peut surtout difficilement oublier qu'ils ont su adopter, en diverses occasions, des attitudes plus nationalistes, plus foncièrement québécoises, que maints autres élus du peuple.

On voit mal, en conséquence, qu'ils pourraient être rayés de la carte électorale à l'élection qui vient, surtout si le nouveau chef national, comme il l'a promis, réussit à s'adjoindre un lieutenant québécois à qui il laisserait la vedette chez nous.

Mais ce parti continue de donner l'impression qu'il a parfois des instincts suicidaires. Les chicanes internes ne peuvent que finir par miner considérablement sa crédibilité. Aussi, s'il est téméraire de prédire sa disparition, à brève échéance, il est non moins téméraire de soutenir qu'il a le vent dans les voiles et qu'il est voué à un brillant avenir.

Vincent PRINCE

bloc-notes

Une loi à proscrire et à combattre

Le gouvernement canadien a la réputation d'être un des plus cachottiers en Amérique et en Europe occidentale.

Ce réflexe antidémocratique s'appuie notamment sur la Loi sur les secrets officiels, un texte vague à souhait qui permet à n'importe quel fonctionnaire zélé ou ombrageux de rendre secrète une infinité de documents inoffensifs sur le plan de la sécurité mais plus ou moins utiles au fonctionnement démocratique de notre société.

Quand cette loi empêche la libre circulation de l'information sous des prétextes futiles, c'est très grave. Mais quand en plus elle conduit à tenter des poursuites judiciaires qui menacent de mettre en prison durant de longues années des citoyens qui y ont contrevenu de quelque manière, il est temps de se poser des questions.

En mars dernier le ministre fédéral de la Justice intentait une poursuite en vertu de la Loi sur les secrets officiels contre le quotidien *Toronto Sun*, notamment contre l'éditeur et le rédacteur en chef, qui sont tous deux passibles d'une peine d'emprisonnement maximale de 14 ans s'ils sont trouvés coupables d'avoir reçu et publié des renseignements à partir de documents secrets relatifs à des services de renseignements étrangers au Canada.

C'est apparemment la première fois chez nous qu'un journal est

poursuivi en justice sous un tel chef d'accusation. Pourtant le *Sun* avait publié des éléments d'information — des anecdotes, des commérages plus ou moins fondés, disent certains — qui permettent difficilement d'imaginer en quoi ils pourraient affecter la sécurité nationale.

Rappelons-nous qu'en 1971, alors que les États-Unis étaient en guerre au Vietnam, le *New York Times* n'avait pas été poursuivi pour avoir publié une série de documents hautement confidentiels démontrant que les États-Unis étaient entrés en guerre à la suite d'un incident militaire monté de toutes pièces, et demandons-nous s'il y a lieu d'être fiers de notre loi.

La semaine dernière, à Montréal, l'application de cette loi a été poussée plus loin puisqu'elle a conduit à condamner un contrevenant à deux ans de prison.

Il s'agit de l'ingénieur Peter Treu qui, il y a dix ans, était responsable à la Northern Electric du contrat de fabrication d'un système sol-air de communication et de surveillance pour l'OTAN. Quand le projet fut abandonné par la Northern, en 1972, M. Treu fonda sa propre maison et poursuivit chez lui ses recherches sur ce système, utilisant des dossiers et des documents confidentiels. En 1974 la RCMP saisissait les documents conservés chez lui, mais cela n'empêcha

pas M. Treu d'obtenir des contrats de l'OTAN, plusieurs étant hautement confidentiels et reliés au contrat initial.

Or, en 1976, M. Treu était accusé d'avoir violé deux dispositions de la Loi des secrets officiels pour possession de matériel saisi en 1974. Et la semaine dernière il était condamné à deux ans de prison, à la suite d'un procès tenu à huis clos, c'est-à-dire sans que le public pût savoir en quoi au juste il avait attenté à la sécurité nationale, sur quelle preuve reposaient les accusations, quels arguments furent invoqués pour sa défense, non plus que la teneur du jugement rendu.

Je ne dis pas que le procès n'a pas été équitable, ni que la sentence est excessive — ce qu'une cour d'appel aura éventuellement à apprécier. Je ne dis pas non plus qu'une loi de cette nature n'est pas nécessaire pour assurer la sécurité nationale.

Je dis qu'une loi sur les secrets officiels qui ne définit ni ne limite convenablement la notion de secret et de sécurité nationale, qui ne fait pas obligation à la poursuite de démontrer que la sécurité du pays a été mise en danger, qui peut vous envoyer en prison à la suite d'un procès totalement secret, elle est mauvaise, cette loi, et plus dangereuse pour l'État que ceux qu'elle réussit à faire condamner.

Marcel ADAM



Droits réservés

La Saint-Jean politisée

Le Comité des fêtes nationales de la Saint-Jean, compagnie sans but lucratif, a tiré sa révérence: il laisse toute la place à la corporation contrôlée par l'État québécois. Les fêtes de la Saint-Jean sont devenues l'affaire du gouvernement.

Depuis quelques années la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal avait réussi, par l'intermédiaire de ce Comité, à redonner vie à cette fête populaire. On pouvait lui faire des reproches: le passage de la célébration à l'orgie et du nationalisme à la propagande n'est pas le moindre. L'image qui en ressortait des Québécois en fête n'était pas toujours à leur avantage. Disons, globalement, que plusieurs Montréalais étaient incapables de s'identifier à ces nouvelles manifestations de joie.

De plus, les organisateurs se sont fait jouer un drôle de tour: pour faire participer le peuple à des réjouissances, ils ont dû engager à très fort prix les plus grands chanteurs nationalistes.

On avait donc un organisme sans but lucratif, qui s'entourait de bénévoles de qualité et qui devait trouver de l'argent chez le peuple et auprès du gouvernement pour remplir les poches de

vedettes qui savaient tirer profit de tout. Il ne faut pas oublier que les cachets versés aux artistes, aux fêtes de 1975, atteignirent la somme de \$200,377, et en 1976, de \$169,876. (Il est bon de rappeler qu'à chaque occasion le président des fêtes se dévouait à la cause, pendant plusieurs semaines, sans aucune rémunération.)

Le fait est d'autant plus choquant que ces spectacles reflétaient encore l'image d'un peuple qui ne sait s'amuser qu'en applaudissant passivement des idoles qui profitent de lui.

Il est donc normal que quelqu'un pense à refaire cette structure de fête, à la lancer dans la rue, dans les quartiers et dans tous les coins du Québec. Il fallait conserver l'élan nouveau et le purifier de ses nouveaux vices.

Cela, des organismes sans but lucratif auraient pu le faire.

Le gouvernement québécois a choisi de prendre en main la responsabilité. Les nouveaux dirigeants seront nommés par lui. Les lignes de fond ne peuvent venir que de lui. On risque fort de voir un programme de fête encore plus politique et encore plus favorable à quelques têtes d'affiche que jamais dans le passé.

Jean-Guy DUBUC

Il va de soi que le gouvernement ne peut se retirer de ces fêtes qui se veulent de plus en plus nationales. Son premier devoir est de participer au financement par des octrois et des avantages variés. Il doit voir à ce que le Québec entier se rappelle ses souches et célèbre son identité. Il doit veiller à en faire la célébration de tous les âges et de tous les milieux. Mais il ne peut pas s'immiscer dans des responsabilités locales d'organisation qui doivent être libres de toute partisanerie politique.

Déjà, par l'annonce de ce programme qui s'étend sur une période de près de deux semaines, on sent un climat politique malsain.

Nous faisons face à une question de principe qui devrait être respectée quel que soit le gouvernement au pouvoir. Car la fête nationale d'un peuple n'appartient pas aux politiciens. Elle doit être facteur d'unité au-delà des partis. Pour y parvenir, il serait sage que le gouvernement actuel transmette le plus de responsabilités possible à des organisations locales apolitiques. La leçon de gratuité pourrait profiter à plusieurs.

Des représailles sud-africaines

Nous avons beau vivre à l'époque des communications rapides, et à l'époque où, présument, il devient de plus en plus difficile d'ignorer ce qui se passe dans le monde, force nous est de déplorer le manque d'informations exactes sur ce qui se passe vraiment au Liban, en Ethiopie, en Afghanistan, en Rhodésie et en Afrique du Sud. Il semble que l'information internationale est parfois soumise à une grille. On dirait que certaines nouvelles ne circulent qu'à sens unique.

En fin de semaine, l'Afrique du Sud a exercé des représailles contre les camps de Namibiens réfugiés en Angola. Comme il arrive presque toujours, ces représailles auraient fait infiniment plus de victimes que n'ont pu en faire les éléments agresseurs contre lesquels elles étaient dirigées, et, comme c'est presque toujours le cas, c'est une population sans défense de femmes, d'enfants et de vieillards qui aurait été le plus touchée.

Les Nations unies ont condamné en termes virulents l'opération sud-africaine, la qualifiant de «violation flagrante de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Angola». Les cinq membres du Conseil de sécurité, coauteurs d'un projet de solution au

problème namibien, ont accepté, en dernière analyse, d'appuyer la condamnation rendue par l'organisme international.

L'attitude des Cinq (Etats-Unis, Angleterre, France, Allemagne fédérale et Canada) est sans doute indicative. Il semble bien que les Sud-Africains en Angola, comme les Israéliens au Sud-Liban, y soient allés avec trop de fougue au cours de leurs missions de représailles. La colère est mauvaise conseillère et les raids aériens n'épargnent personne. De plus, il est toujours odieux de faire subir à tout un camp de réfugiés sans défense des représailles qui ne s'adressent qu'aux maquisards embusqués dans ce camp.

Mais il reste que les représailles découlent forcément de coups de force qui, pour avoir eu moins de retentissement, n'en sont pas moins des actes également condamnables.

Selon le ministre anglais de la Défense, quelque 3,000 réfugiés namibiens vivent à Cassinga, ville angolaise située aux frontières de la Namibie. Selon les autorités sud-africaines, les maquisards qui cohabitent avec les réfugiés dans cette ville intimident régulièrement les populations frontalières de Namibie, se livrant à des assassinats sélectifs, des enlève-

ments et des provocations de toutes sortes.

La résolution de l'ONU ne fait pas allusion à ces harcèlements qu'elle semble, au contraire, juger normaux et légitimes. Sides éléments venus d'Afrique du Sud violent la souveraineté territoriale de l'Angola en cherchant à neutraliser l'action des maquisards de Cassinga, des éléments venus d'Angola violent la souveraineté territoriale de la Namibie en cherchant à harceler ses populations civiles. En condamnant unilatéralement l'Afrique du Sud et, surtout, en adressant des félicitations à l'Angola pour avoir servi de sanctuaire aux maquisards namibiens, l'ONU manque d'objectivité. Les relations entre Noirs et Blancs en Afrique du Sud sont empreintes de trop d'éléments passionnels pour qu'on puisse croire que les torts sont tous et toujours du même côté.

Ceci dit, il faut s'empêcher d'ajouter que l'Afrique du Sud, à cause de sa supériorité militaire, doit faire preuve de plus de modération que ses adversaires du maquis. Quant à l'ONU, elle se doit d'apporter plus de nuances dans ses condamnations si elle tient à conserver un minimum de crédibilité.

Jean PELLERIN



au seuil de l'ère électronique

YVES LECLERC

L'ordinateur, un produit de consommation

DANS sa livraison de mai, le magazine «Playboy» est probablement la première publication à grande circulation destinée à un public de non-spécialistes à annoncer des ordinateurs domestiques de la même façon qu'il annonce des voitures, des chaînes stéréo ou des vibromasseurs.

L'ordinateur est devenu, presque du jour au lendemain, à un coût de moins de \$1,000, un produit de consommation.

On a beau prétendre que le type de machine actuellement offert au grand public est encore à peine plus qu'un jouet, il n'en reste pas moins que la même chose fut vraie, à leur époque, du téléphone et de l'automobile... et qu'aujourd'hui, quelques décennies plus tard, la vie est vite devenue presque impensable sans l'un et l'autre.

Or, l'impact possible de l'ordinateur sur les moeurs et la vie quotidienne est sûrement aussi grand, sinon plus, que celui du téléphone et de la voiture.

En effet, la nouvelle technologie de l'électronique et de l'informatique ne représente pas seulement la suite logique de l'évolution de la machine et de l'industrie entreprise il y a deux siècles: elle annonce le début d'une ère nouvelle, aussi distincte de l'ère industrielle que celle-ci le fut de l'ère de l'outil manuel, et

celle-là de la vie animale. Comme chacune de ces étapes, elle marque à la fois un progrès technique considérable pour l'homme, et un degré supplémentaire de divorce entre lui et son milieu naturel.

Saut quantique

Des rencontres, même brèves, avec des gens qui vivent déjà les effets de la technologie nouvelle: savants, universitaires, informaticiens, techniciens, industriels, permettent de constater d'ores et déjà entre eux et le commun des mortels une différence considérable de point de vue, une sorte de saut quantique dans la manière de vivre et de voir les problèmes.

En même temps, chez la plupart d'entre nous, on note la pénétration insidieuse, graduelle et apparemment inéluctable de microcircuits et de gadgets divers qui transforment notre existence sans la plupart du temps que nous nous en rendions compte.

Parfois, des mouvements de résistance aussi: la croissance du mouvement écologique, la mode du retour à la terre, la reconnaissance de l'artisanat à ce moment-ci de l'histoire technique ne peuvent être de pures coïncidences.

Sans parler des dizaines de milliers de chômeurs dont les emplois, des milliers d'artisans

et d'ouvriers spécialisés dont les métiers sont, à un rythme de plus en plus rapide, abolis par la technologie et l'automation: typographes, monteurs de précision, soudeurs, tourneurs et bientôt comptables, employés de bureau, secrétaires, traducteurs.

On se serait attendu à ce qu'il existe déjà des études sérieuses et approfondies de ce phénomène énorme, dont on perçoit encore mal l'ampleur, sur la psychologie des individus, sur la vie de la société. Hélas, c'est impossible pour l'instant. Les matériaux, les données manquent ou n'ont pas encore été recueillis.

Les experts en sciences humaines, dont c'est là le domaine, ou bien ne sont pas conscients d'une réalité dans laquelle pourtant ils baignent (jusqu'au dernier, de plus en plus, ils sont tributaires de l'ordinateur dans leurs recherches), ou bien refusent de s'aventurer dans des théories et des hypothèses: ils ont peur (certains même l'avouent) que dans six mois ou un an ou deux une machine impertinente vienne, à coups de statistiques, détruire leur évaluation... et par le fait même leur réputation.

Cul-de-sac?

Quelques-uns, pourtant, se hasardent à des prévisions. A

l'Université de Montréal, l'historien Jacques Falmagne voit dans l'ère de l'ordinateur non pas un débouché, mais un cul-de-sac et une fin peu glorieuse pour la civilisation occidentale trop technique, trop enfoncée dans ses modes de pensée traditionnels et incapable de profiter pleinement des possibilités inouïes, à peine encore explorées, qu'offriront aux hommes de demain les machines à penser.

Il imagine la civilisation prochaine venant de l'Orient, d'une alliance des anciennes philosophies et des nouvelles énergies de pays comme le Japon et l'Inde, qui découvriront l'ordinateur sans nos préjugés mécaniques.

A McGill, au contraire, l'informaticien Monroe Newborn prévoit de futures générations d'Occidentaux nées et élevées dans le contexte de l'ordinateur, envisageant celui-ci sans inhibition et capables de lui faire fournir son plein rendement.

Il donne l'exemple de la génération de l'automobile, de celle de la radio, de celle de la télévision: l'homme s'y est adapté, note-t-il, et les catastrophes planétaires qu'on avait prédites ne se sont jamais produites. Nos enfants, conclut-il, useront de l'ordinateur comme d'une extension de leur esprit, de la même façon que nos grands-pères et nos pères ont appris à user de la

machine comme d'une extension de leurs jambes et de leurs bras.

Théories encore à formuler

Chez les économistes, on est d'une extrême prudence, et là où on ne se rabat pas sur les clichés traditionnels et les formules datant d'une ère précédente, on avoue purement que les théories économiques tenant compte de l'effet de l'automatisation sont encore à formuler.

Une exception intéressante ici, celle du vieux penseur marxiste iconoclaste Henri Gagnon, qui a publié l'an dernier un ouvrage. «L'Entre-deux-révolutions», sur la question.

Assis à sa table de cuisine devant un café, dans son appartement de l'est de Montréal, Gagnon énonce vigoureusement: «Ils ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, tous: les patrons qui ne savent pas ce qu'ils font quand ils mettent des ouvriers à la porte, les syndicats qui s'accrochent à des principes et à des méthodes désuètes, l'extrême gauche qui tombe dans l'artisanat et qui trouve ses "solutions" dans des bouquins datant d'il y a soixante ans et plus, les politiciens qui gouvernent par sondages...»

A son avis, l'électronique dans l'industrie, ou ce qu'il appelle "l'utilisation de la science com-

me force productrice", est en train de chambarder l'organisation de la société et le fonctionnement de l'économie. Et il démontre, chiffres en main, que les investissements massifs ne créent plus d'emplois, mais en font disparaître: les gouvernements, en cherchant à attirer des capitaux, obtiennent exactement l'effet contraire de celui qu'ils prétendent souhaiter.

En conséquence, la petite entreprise, encore basée sur le travail humain, la petite bourgeoisie commerçante et les cols blancs chassés de leurs emplois par les cerveaux électroniques deviennent des alliés malaisés mais sûrs du prolétariat traditionnel face à la grande entreprise, bouleversant l'équilibre traditionnel des forces.

La solution qu'il propose? Que l'Etat subventionne le consommateur plutôt que le producteur: paradoxalement, c'est dans une croissance de la sécurité sociale contre laquelle il s'est toujours élevé que réside le salut futur du monde industriel!

Hypothèses et vues de l'esprit, bien sûr. Mais il y a quelque chose de rassurant à songer qu'il y a au moins un certain nombre de gens qui s'efforcent de penser tandis que nous fonctionnons peut-être, tête baissée, dans une nouvelle civilisation que nous ne percevons même pas encore.

Vestibule de l'enfer, ou antichambre du paradis?

ENTENDRE ses prosélytes, l'électronique nous prépare le paradis, sur terre. A écouter ses détracteurs, elle est le vestibule de l'enfer, d'un monde déshumanisé, mécanique, spolié.

La vérité, évidemment, se situe quelque part entre les deux. Et assez curieusement, les arguments négatifs ne sont pas ceux auxquels on pourrait s'attendre.

Tout d'abord, la technologie électronique est presque totalement non polluante: elle utilise les matières premières de façon extrêmement économique, et laisse peu de sous-produits ou de déchets encombrants ou dangereux.

Deuxièmement, au lieu de dévorer l'énergie comme on s'y attendrait, elle en est avare. La microélectronique en particulier se sert de courants minimaux partout où c'est possible, ses éléments dégagent peu de chaleur perdue. Et la future cryoelectronique (fonctionnant à des températures voisines du zéro absolu) ira encore plus loin dans ce sens.

Deux exemples: un ordinateur à lampes de la première génération dépensait presque autant d'énergie qu'une locomotive; un microordinateur de puissance équivalente aujourd'hui demande à peu près la quantité d'électricité d'un stéréo.

Un télé-couleurs d'il y a dix ans dépensait 400 watts ou presque; un appareil de même taille à circuits intégrés d'aujourd'hui ne demande que 80 à 90 watts.

Une fois les tâtonnements du début passés, l'électronique ne demande pas aux gens de compétence ou de spécialisation particulière pour en profiter. Au contraire, elle a tendance à «déspecialiser» certains domaines: au service des annonces classées de LA PRESSE, les standardistes effectuent grâce à l'ordinateur quatre tâches différentes qui auraient été autant de fonctions distinctes par le passé.

Et aux laboratoires Xerox de Palo Alto, en Californie, des expériences sur l'ordinateur personnel ont démontré que des enfants de 6 ou 7 ans sans expérience préalable peuvent apprendre à se servir de l'ordina-

teur aussi vite que des adultes ayant déjà des connaissances.

«L'ordinateur n'est pas spécialisé en lui-même, note un des chercheurs, Alan Kay; ce sont les gens qui lui donnent leurs spécialités.»

Enfin, la technologie électronique n'a pas besoin d'être déshumanisante. Au contraire, comme le montrent des expériences récentes dans le secteur des communications entre autres, l'avènement de l'ordinateur personnel et de nouveaux modes de communication permettra aux gens un degré d'individualité et de liberté dans l'organisation de leur propre vie qui avait pratiquement disparu depuis la naissance de l'ère industrielle il y a deux cents ans.

Tout serait donc pour le mieux dans le meilleur des surmondes? Gare! La technologie nouvelle charrie avec elle des problèmes dont deux au moins sont d'une grandeur telle que des sociologues, des historiens, des économistes considèrent qu'aggravés ils pourraient signifier l'écroulement de notre société.

Il y a d'abord le phénomène du chômage et de l'équilibre économique. Des patrons d'entreprises et des techniciens de l'informatique s'acharnent encore de nos jours à prouver que l'automation crée autant d'emplois qu'elle en fait disparaître.

Mais la plupart des experts admettent maintenant que: 1) les emplois créés ne peuvent être occupés par ceux qui occupent les emplois éliminés, sauf exception; 2) excepté en période de transition, il est carrément faux que la technologie suscite autant d'emplois qu'elle en abolit.

Quand une entreprise s'automatise, c'est généralement non plus pour augmenter la production (ou seulement accessoirement), car les secteurs de l'industrie nord-américaine qui fonctionnent à pleine capacité se comptent sur le bout des doigts: c'est pour réduire ses frais de fonctionnement; les premiers de ceux-ci sont le salaire du personnel. Et de plus en plus de compagnies l'admettent.

Si c'est exact, comme l'affir-

me l'économiste américain Benton il y a deux ans, le taux de chômage risque de continuer à grimper dans l'avenir, peu importe que l'économie se porte bien ou mal. Et l'échec des gouvernements autant que du secteur privé à trouver une solution satisfaisante à cette situation qui découle directement de la technologie électronique pourrait avoir des conséquences catastrophiques.

Un deuxième danger très grave provoqué par l'électronique est ce que le directeur du Centre de calcul de l'Université de Montréal Jean Baudot appelle «la société fragile».

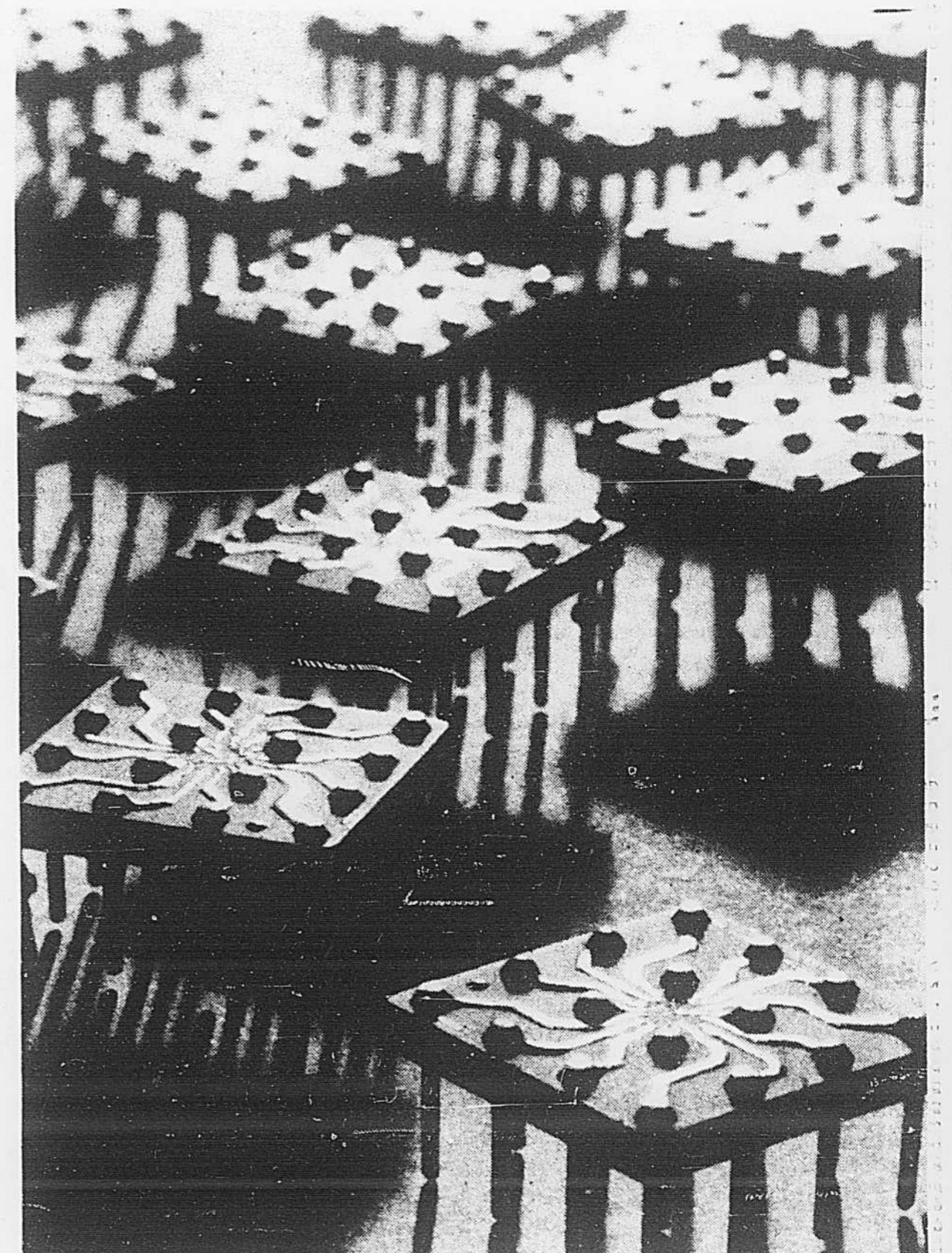
«La grande panne de courant de New-York, dit-il en exemple, aurait été impossible il y a cent ans; elle serait passée presque inaperçue il y a soixante ans; elle aurait été un inconvénient presque mineur il y a trente ans; elle peut être une tragédie aux conséquences incalculables dans dix ans.»

Et il explique que les technologies nouvelles ajoutent sans cesse de nouveaux chaînons dans le fonctionnement de la société. Des chaînons dont, de plus en plus, un seul peut, en tombant en panne, paralyser la quasi-totalité du reste.

Autrefois, par exemple, seuls la guerre ou un cataclysme naturel pouvaient mettre en danger la vie d'une grande ville. Se sont ajoutés à ça comme causes possibles le manque d'eau, de nourriture, puis d'énergie électrique.

Aujourd'hui, une panne du service téléphonique aurait presque le même effet, et demain une panne d'un ou de plusieurs grands ordinateurs ou réseaux de communications.

Pour se garantir contre ça, l'Etat et les grandes entreprises s'équipent de systèmes de secours élaborés et coûteux: la plupart ont deux ordinateurs au lieu d'un, une source d'énergie de secours (et même souvent deux), des réseaux leur permettant de faire appel à des machines ou à des ressources de l'extérieur en cas de panne. Mais chacun de ces sous-systèmes est aussi faillible. Et de toute façon, ce genre de protection n'est pas



L'ère électronique: invasion terrifiante des robots...

à la portée des individus et même des petites compagnies.

Sur le plan personnel se posent les problèmes de l'effet psychologique et social des nouveaux équipements sur le milieu de travail, sur le milieu familial, sur la vie individuelle. Des groupes comme Bell Canada ont des laboratoires entiers dont la seule tâche est de redessiner des appa-

reils pour que le client moyen puisse s'en servir sans trop de difficulté, et de faire des tests sur l'impact des nouvelles machines avant que celles-ci ne soient lancées dans le public.

Il est clair qu'il est prématuré de dire que l'ère électronique sera l'âge d'or. Mais il n'est pas non plus inévitable qu'il soit

l'horreur sans visage que certains imaginent.

Quoi qu'il en soit, sa venue, elle est inéluctable: les facteurs techniques, économiques, industriels et même politiques qui la favorisent sont trop forts pour qu'on puisse et même probablement pour qu'on ait sérieusement envie de faire machine arrière.

Le crime paie bien

WASHINGTON (AFP) — Le scandale du Watergate se vend bien aux Etats-Unis où il rapporte des millions de dollars à ceux qui y ont été mêlés de près. Dans son dernier numéro, l'hebdomadaire US News and World Report dresse une liste des gains par ordre d'importance des principaux personnages du Watergate.

L'ancien président Richard Nixon a reçu \$2 millions pour la publication ce mois-ci de ses mémoires et au moins \$600,000 d'honoraires pour différentes interviews à la télévision.

John Dean, ancien conseiller de Richard Nixon à la Maison-Blanche, a écrit un livre, «Blind Ambition» (Ambition aveugle), qui lui a déjà rapporté un million de dollars auxquels s'ajoutent \$100,000 perçus pour donner des conférences.

H.R. Haldeman, ancien secrétaire général de la Maison-Blanche, a déjà touché plus de \$100,000 de droits d'auteur pour son livre «The Ends of Power» (Les Fins du pouvoir) et \$50,000 pour une interview à la chaîne de télévision CBS.

Le Livre blanc sur la culture

Une version finale modifiée soutenue par les mêmes grandes orientations

PAR Ingrid SAUMART

Le ministre d'Etat au développement culturel, M. Camille Laurin, a déclaré hier que la version de son livre blanc commenté par LA PRESSE, Radio-Canada et Le Devoir n'était pas la copie définitive de son projet de société nouvelle, mais bien un document de travail présenté au Conseil des ministres il y a trois mois.

M. Laurin a précisé, dans un communiqué de presse, que depuis le mois de février dernier, les ministres du cabinet ont apporté des modifications à ce texte et que, même si le Conseil des ministres avait donné son approbation à la publication de la dernière version, «certaines modifications doivent encore y être apportées».

Pour sa part, précisant que des modifications ont effectivement été apportées au document de travail et que la version finale

serait légèrement modifiée, le secrétaire-général associé au ministère d'Etat, M. Guy Rocher (qui est également l'un des auteurs de ce Livre blanc) a confirmé à LA PRESSE que «des changements mineurs avaient été apportés au texte original, mais que dans l'ensemble les grandes orientations sont les mêmes» et que les grandes lignes seraient sensiblement semblables dans la version définitive à celles commentées hier dans LA PRESSE et la semaine dernière, à Radio-Canada.

«C'est ennuyeux, d'ajouter M. Rocher, que toute cette publicité soit accordée maintenant au document, parce que vous ne nous donnez pas trois pages complètes quand nous publions la version finale.»

Dans son communiqué, le ministre Laurin précise qu'il déposera d'abord à l'Assemblée nationale

le document tel qu'accepté par le Conseil des ministres avant d'en remettre copie à la presse et que «toute information et analyse portant sur la version du document de travail utilisée par certains médias ne peuvent encore rendre compte avec fidélité de la politique officielle du gouvernement en matière de développement».

D'autre part, LA PRESSE a également appris que le Livre blanc sera publié en deux tranches, la première consacrée uniquement à la philosophie gouvernementale en matière de développement culturel et la seconde, englobant toutes les mesures concrètes envisagées pour réaliser le projet de transformation de la vie québécoise. Le premier tirage de la version définitive, à laquelle ont participé 18 ministres sera de 25,000 copies.

Mesrine, passe-muraille, et «L'instinct de mort»

SUITE DE LA PAGE A 1

dans la même cache et les policiers se sont aperçus que la grille avait été dévissée depuis longtemps, les vis étant même enroulées de sparadrap. Et pourtant, l'endroit en question n'est normalement accessible qu'aux gardiens, aux avocats et aux détenus.

Récits des témoins

Selon les récits qu'ont faits l'avocate et les gardiens aux policiers de la brigade de répression du banditisme, Mesrine, détenu dans le quartier de haute surveillance de la prison, parlait avec son défenseur lorsqu'il a bondi sur une table, arraché la plaque masquant la bouche d'aération pour se saisir de trois pistolets, sous prétexte d'y chercher des micros.

Immédiatement, le bandit a attrapé l'un des gardes, lui a appliqué le canon d'une arme sur la tempe, et est sorti du parloir en se servant de son prisonnier comme d'un bouclier. Parallèlement, un autre détenu, François Besse, qui occupait une cellule voisine et qui se rendait aussi au parloir, a neutralisé son gardien en lui projetant à la figure le contenu d'une petite bombe lacrymogène. Les deux complices ont ensuite forcé des gardes qui étaient dans les parages à se déshabiller après les avoir enfermés dans une cellule voisine. Ils ont revêtu les uniformes et délivré un autre détenu, Carman Rives, 25 ans, qui se trouvait dans une autre cage. Les uniformes revêtus par les détenus avaient été volés quelque temps auparavant.

Les trois hommes sont sortis dans la cour où un ouvrier était à poser des grilles sur les fenêtres d'un bâtiment. Ils lui ont pris son échelle qu'ils ont appuyée sur le mur d'enceinte haut de 30 pieds, puis ils ont utilisé une corde pour leur descente, de l'autre côté. C'est à ce moment que Rives a été abattu.

Mesrine et Besse ont riposté aux coups de feu tirés par le gardien, avant d'éjecter un automobiliste de sa voiture avec laquelle ils ont pris la fuite.

Un passe-muraille Mesrine, qui s'est attribué

quelque 15 meurtres dans son livre écrit en prison, «L'instinct de mort», publié en mars 1977, n'en était pas à sa première évasion.

Incarcééré au Canada après avoir été condamné à 10 ans de pénitencier pour le kidnapping de l'industriel Georges Deslauriers, dans une maison de Saint-Hyacinthe, il s'est évadé, le 21 août 1972, de l'Unité spéciale de correction, dans le complexe pénitentiaire de Saint-Vincent-de-Paul, aujourd'hui nommé l'Institut Laval.

Le 10 septembre 1972, surpris dans une forêt de Saint-Louis-de-Blandford, au Québec, par deux gardes-forêtiers, MM. Ernest Saint-Pierre, 52 ans, et Médéric Côté, 62 ans, il les aurait tués avec la complicité de Jean-Paul Mercier, un compagnon de fuite abattu plus tard par la police, à Montréal.

La justice française, à laquelle le ministre québécois de la Justice avait transmis la preuve documentaire concernant ce double assassinat, s'appretait d'ailleurs à juger son ressortissant sur ce double meurtre.

C'est en octobre 72 que Mesrine est rentré en France où il a ajouté sur sa liste de nombreux vols à main armée. Le 8 mars 1973, il était arrêté à Boulogne. Trois mois plus tard, il réussissait une évasion des plus spectaculaires, en s'échappant du Palais de Justice de Compiègne en prenant le juge en otage.

Repris à la suite d'un hold-up de banque le 28 septembre 73, il a été condamné, le 19 mai 77, à 20 ans de réclusion par la Cour d'Assises de Paris.

Diplômé d'architecture, Mesrine, fils d'un industriel français, avait contribué à la conception du pavillon de la France, à l'exposition universelle de 1967, à Montréal.

Par ailleurs, Jocelyne Deratche, une Québécoise qui a déjà affirmé son intention d'épouser le criminel français, est détenue en France depuis peu, sous des accusations dont certaines auraient été réduites, allant du vol qualifié au recel, en passant par l'infraction à la législation sur les armes.

Moins de chômeurs

OTTAWA (PC) — Pour la première fois en six mois le nombre absolu de chômeurs a diminué au Canada, en avril, signale aujourd'hui Statistique Canada.

999,000 personnes étaient à la recherche d'emplois, le mois dernier.

Le taux désajusté qui est un indice de la tendance générale de l'emploi est cependant demeuré le même qu'en mars, soit 8,6 p. cent. C'est le taux le plus élevé depuis la crise des années 1930.

Le taux réel de chômage est passé de 9,7 à 9,3 p. cent de mars à avril dans l'ensemble du pays, et de 11,5 à 11,2 p. cent, dans le Québec.

Dans le Québec, 2,461,000 personnes avaient un emploi le mois dernier, comparativement à 2,464,000 en mars et 2,413,000 en avril 1977.

LOTO

SUITE DE LA PAGE A 1

pas manqué de dénoncer ce système de favoritisme.

Et le 4 novembre dernier, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, annonçait dans un style triomphateur «le démantèlement d'un système qui n'aurait jamais dû voir le jour». Abolissant les concessions alors en vigueur, le gouvernement allait remplacer celles-ci par un réseau de 144 distributeurs, lesquels devaient être recrutés par concours.

Le résultat de ce concours est que 58,3 pour cent des nouveaux concessionnaires étaient déjà dans le réseau de distribution des billets de loterie, soit comme concessionnaire, soit comme distributeur employé par un concessionnaire.

Le démantèlement n'aura donc été que partiel et c'est pourquoi certains députés du Parti québécois auraient manifesté au ministre Jacques Parizeau leur stupéfaction devant le fait que plusieurs organisateurs libéraux avaient réussi à présen-

ter leurs concessions de billets de loterie.

Pas de patronage à l'envers

Au cabinet du ministre des Finances, on ne se scandalise pas du résultat atteint, affirmant qu'il n'était pas question «de faire du patronage à l'envers» en cherchant à éliminer les adversaires politiques.

Le porte-parole de M. Parizeau a cependant reconnu que ce dernier était intervenu, non pas dans le choix des nouveaux concessionnaires (qui relève maintenant entièrement de Loto-Québec), mais pour faire en sorte de pousser davantage la diffusion des «offres d'emploi», si l'on peut dire.

Il appert en effet que, dans un premier temps, la nouvelle politique n'avait pas été suffisamment publicisée. Cela se manifestait à la fois dans les régions éloignées où les journaux pénètrent peu, et dans les grands centres, en raison de la paralysie de trois grands quotidiens. Tant et si bien que, dans certains cas,

les anciens concessionnaires étaient parmi les rares postulants.

Or, finalement le nombre de candidatures a atteint 3,967 à travers la province. De ce nombre, 1,638 ont été admis à l'examen écrit, après quoi on a retenu 713 candidats pour une entrevue. Parmi ces derniers 144 ont été sélectionnés.

À la Société des loteries et des courses, on n'hésite pas à dire, à partir des premiers résultats obtenus, que le nouveau système permettra d'économiser \$8 millions par année dans la mise en marché des billets de loterie. Le nouveau système permet en outre à Loto-Québec un meilleur contrôle sur son réseau de distribution.

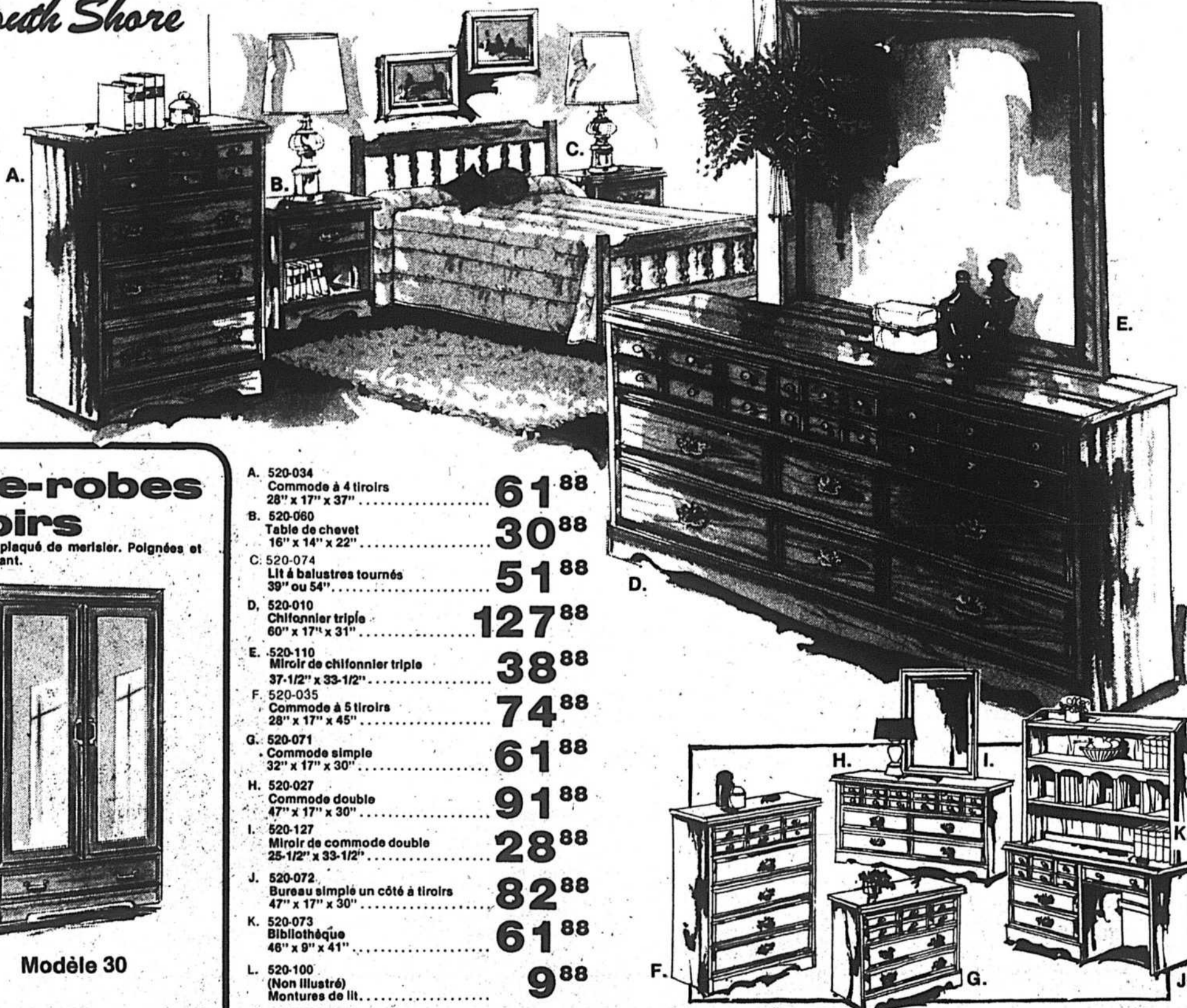
Il est cependant encore trop tôt pour dire si ce système est plus efficace que l'ancien: trop de choses ont changé (la publicité, les modalités même des loteries) depuis l'implantation du nouveau réseau de distribution pour isoler l'effet de ce seul facteur.



Fabrication bois franc avec dessus et côtés en contre-plaqué «Duron». Fini pin foncé revêtu d'une couche de laque claire pour plus de durée. Rehaussé de boutons de porcelaine avec ferrures fini laiton antique.

Meubles de chambre à coucher

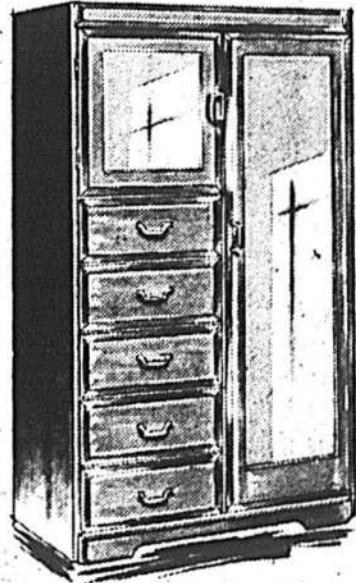
Par South Shore



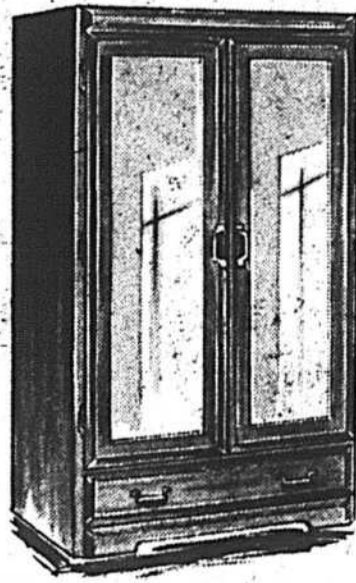
- A. 520-034 Commode à 4 tiroirs 28" x 17" x 37" 61⁸⁸
- B. 520-060 Table de chevet 16" x 14" x 22" 30⁸⁸
- C. 520-074 Lit à balustres tournés 39" ou 54" 51⁸⁸
- D. 520-010 Chiffonnier triple 60" x 17" x 31" 127⁸⁸
- E. 520-110 Miroir de chiffonnier triple 37-1/2" x 33-1/2" 38⁸⁸
- F. 520-035 Commode à 5 tiroirs 28" x 17" x 45" 74⁸⁸
- G. 520-071 Commode simple 32" x 17" x 30" 61⁸⁸
- H. 520-027 Commode double 47" x 17" x 30" 91⁸⁸
- I. 520-127 Miroir de commode double 25-1/2" x 33-1/2" 28⁸⁸
- J. 520-072 Bureau simple un côté à tiroirs 47" x 17" x 30" 82⁸⁸
- K. 520-073 Bibliothèque 46" x 9" x 41" 61⁸⁸
- L. 520-100 (Non illustré) Montures de lit 9⁸⁸

Solde de garde-robes avec miroirs

Spacieuses garde-robes de 36" x 21" x 65-1/2" en contre-plaqué de merisier. Poignées et charnières finies laiton. Avec miroirs. Teinte noyer, vernis brillant.



Modèle 15



Modèle 30

188⁸⁸ 144⁸⁸

EN VENTE DANS CES MAGASINS SEULEMENT: CENTRE D'ACHATS

- Le Carrefour Laval — Boul. Le Carrefour
- Greenfield Park — Boul. Taschereau
- Boulevard Pie IX — rue Jean-Talton
- Normandie — Boul. de Salaberry
- Dorval — Herron Road
- Fairview — Pointe-Clair
- Place Versailles — 7505 est, rue Sherbrooke

MAGASINS

- 5742 Avenue du Parc
- Côte des Neiges et rue Bedford
- 4050 rue Wellington, Verdun

N'oubliez pas la fête des mères

Batterie de cuisine en acier inoxydable 12 pièces dans un emballage cadeau

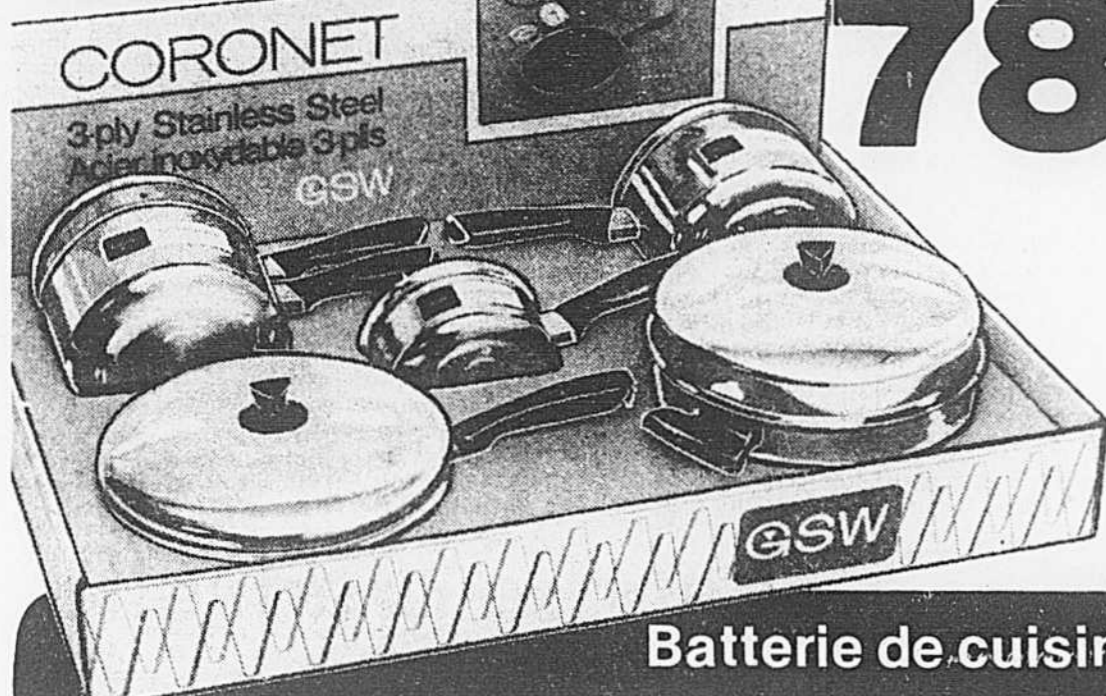
Série de 12 pièces en acier inoxydable. Facile à entretenir, à prix avantageux. La série comprend: 2 casseroles avec couvercle 1 pinte et 3 pintes, 1 bain-marie 2 pintes, 1 fait-tout avec double fond amovible 5 pintes, 1 poêle de 10" avec couvercle.

Par G.S.W.

PRIX PASCAL 99⁹⁹

PRIX SPÉCIAL

78⁸⁸



Batterie de cuisine "Coronet" vendue à la pièce

Rabais de
33 1/3 %

A. Poêle avec couvercle	B. Bain-Marie avec couvercle	C. Casserole avec couvercle	D. Fait tout	E. Marmite
PRIX DE VENTE	PRIX DE VENTE	1 PINTES 9⁹⁹	3 PINTES 15⁹⁹	PRIX DE VENTE
8 POUÇES 10 POUÇES 14⁹⁹ 19⁹⁹	1-1/2 PINTES 2 PINTES 18⁹⁹ 21⁹⁹	2 PINTES 4 PINTES 13⁹⁹ 18⁹⁹	5 1/2 PINTES 22⁹⁹	4 PINTES 18⁹⁹
				6 PINTES 8 PINTES 22⁹⁹ 25⁹⁹

Articles de bois Par Château de Bois

A. Porte-serviette et tablette	B. Série de 4 boîtes	C. Coffre à pain	D. Étagère à épices
Finis érable	Ens. 4 pièces finis érable	Finis érable	Capacité 18 flacons finis érable (flacons non compris)
EN VENTE 7⁹⁹	EN VENTE 23⁹⁹ ENS.	EN VENTE 23⁹⁹	EN VENTE 6⁹⁹

Malaxeur de luxe par Sunbeam

Moteur 300 watts. Batteurs gros format. Bols verre transparent. Blanc ou or moisson.

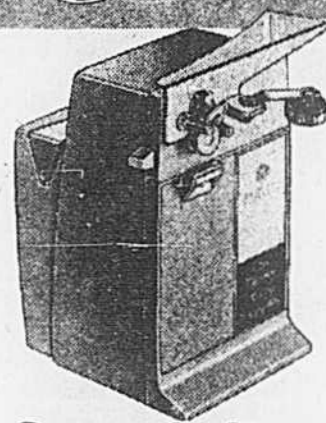
PRIX PASCAL 89⁹⁵

EN VENTE

79⁸⁸



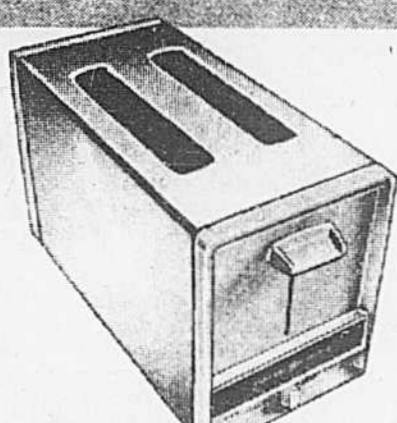
Suggestions de cadeaux 'General Electric'



Ouvre-boîtes Aiguiseur

Fonctionnement entièrement automatique, laissant les mains libres. Le bloc couteau / levier se retire aisément pour faciliter le nettoyage.

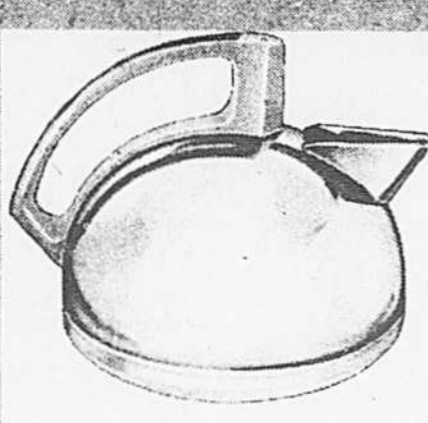
24⁹⁵



Grille-pain automatique

Panneaux latéraux or moisson à garniture grain bois.

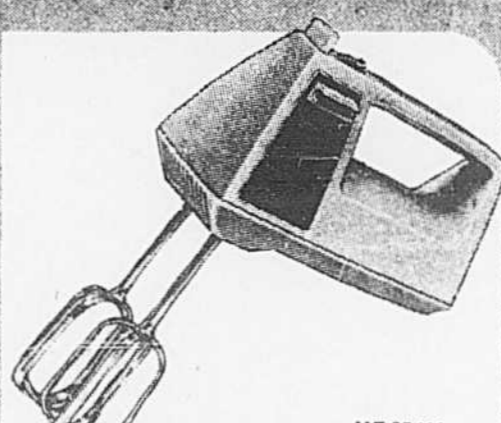
23⁹⁵



Bouilloire électrique

Modèle KE 11. Poignée or moisson ornée motifs bois.

18⁹⁵



Batteur portatif

Commande à cinq vitesses, blanc ou or moisson.

29⁹⁵

CENTRES D'ACHATS

- Place Versailles — 7505 est, rue Sherbrooke 353-1150
- Boulevard — Pie IX et Jean-Talon est 722-4881
- Normandie — Boul. de Salaberry 334-8311
- Dorval — 950 chemin Herron 631-4291
- Fairview — Pointe-Claire 695-6655
- Greenfield Park — 473 boul. Taschereau 672-1771
- Le Carrefour Laval — 3055 Boul. Carrefour 687-1220

MAGASINS

- Côte des Neiges et Bedford 735-2534
- 301 ouest, rue St-Antoine 866-5692
- 5742 avenue du Parc 274-6453
- 4833 ouest, rue Sherbrooke 937-3918
- 4050 rue Wellington, Verdun 761-4581
- 1493 ouest, rue Ste-Catherine 935-1158

LIVRAISON
MINIMUM
\$10.00

CHARGEX



Burns veut faire battre Lavoie dans Hochelaga

L'organisation du ministre Robert Burns dans le comté de Maisonneuve fera tout en son possible pour faire battre le transfuge Jacques Lavoie, dans Hochelaga.

M. Burns, qui s'adressait aux membres de la Société nationale des Québécois du Richelieu, a déclaré que même si le gouvernement péquiste, comme tel, n'interviendrait pas dans la campagne électorale fédérale et que chaque cas devait être considéré individuellement, dans son comté, on chercherait à battre M. Lavoie.

«C'est un secret de Polichinelle que nous avons aidé M. Lavoie à vaincre le parachutiste Pierre Juneau. Mais M. Lavoie nous a trahi en passant aux libéraux. Nous sommes déçus et nous le ferons savoir. Si M. Lavoie avait manifesté un certain esprit critique face au gouvernement, on aurait peut-être réagi autrement.»

La GRC ferait enquête sur Yung-Man Yang

OTTAWA (UPI) — Le gouvernement statuera ce mois-ci sur la demande de réfugié présentée par le diplomate sud-coréen Yung-Man Yang.

Le ministre de l'Immigration, Bud Cullen a révélé hier que la Gendarmerie royale du Canada pourrait faire enquête sur les accusations portées par le diplomate, selon lesquelles il a été harcelé par des agents coréens.

M. Yang, 41 ans, est le vice-consul de la Corée du Sud à Toronto. Il a demandé le statut de réfugié pour lui-même et sa famille en fin de semaine, affirmant qu'il craignait pour sa vie parce qu'il a refusé de travailler pour le compte de l'Agence centrale d'espionnage de la Corée.

M. Yang, sa femme et ses trois enfants vivent dans la clandestinité depuis le 23 mars. Ils ont été en contact avec des agents de la GRC et des fonctionnaires du ministère de l'Immigration.

Le ministre a précisé que c'est le Comité consultatif sur le statut de réfugié qui étudie la demande de M. Yang. Quant aux accusations de harcèlement, M. Cullen a déclaré que la GRC les vérifierait, si elles existent.

SONDAGE GALLUP

Plus d'indécis au Québec et dans les Maritimes

Selon le sondage Gallup publié la semaine dernière, libéraux et conservateurs sont nez à nez, si l'on s'en tient aux électeurs dont les intentions de vote sont arrêtées.

Cette situation donne une importance accrue aux «indécis», car même si ceux-ci ne prennent une décision qu'à la dernière minute, ils peuvent tout aussi bien se rendre aux urnes le jour des élections. Leur vote pourrait alors être déterminant, surtout si les résultats sont serrés.

Si on tente de préciser l'identité de ces indécis, on découvre qu'ils sont éparpillés un peu partout au Canada. Par contre, on constate que les résidents de l'est, se retrouvent dans cette catégorie en plus grand nombre que ceux de l'ouest du pays. De plus, les personnes dont le revenu est moins de \$20,000 par an semblent plus indécises que celles qui gagnent un meilleur salaire.

Enfin, la proportion des indécis était inférieure à un sur trois dans un seul groupe, celui des électeurs possédant une formation universitaire, le pourcentage étant alors de 29 p. cent.

La question posée lors du sondage se lisait comme suit: «Si des élections fédérales se tenaient aujourd'hui, pour le candidat de quel parti voteriez-vous?»

Voici le pourcentage des indécis selon les différents groupes de la population:

	Pourcentage d'indécis
Niveau national	39%
Par régions	
Atlantique	44%
Québec	44%
Ontario	37%
Prairies	36%
Columbia-Britannique	38%
Selon le sexe:	
Hommes	36%
Femmes	42%
Selon l'âge:	
18 à 29 ans	38%
30 à 49 ans	39%
50 ans et plus	41%
Selon le niveau d'éducation:	
Elémentaire	41%
Secondaire	41%
Universitaire	29%
Selon le revenu:	
Moins de \$10,000	37%
Entre \$10,000 et \$14,999	38%
Entre \$15,000 et \$19,999	40%
\$20,000 et plus	31%
Selon l'importance de l'agglomération:	
Plus de 100,000 habitants	37%
Entre 10,000 et 100,000 habitants	43%
Moins de 10,000 habitants	41%



ERRATUM

Dans notre circulaire de cette semaine, l'article suivant aurait dû se lire comme suit:
Soupe aux tomates CAMPBELL'S \$100
5 boîtes 10 oz
Nous nous excusons de cette erreur.

Robert Gaulin fera la lutte à Yvon Charbonneau

par Mariane FAVREAU

Fait exceptionnel chez les enseignants du Québec: le président de leur organisme est mis au défi de défendre son poste.

En effet, les enseignants et autres travailleurs de l'enseignement membres de la CEQ seront appelés, au congrès de l'été prochain, à choisir entre le président sortant, M. Yvon Charbonneau, et l'ex-coordonnateur des négociations, M. Robert Gaulin.

Il faut remonter au début des années soixante, alors que les enseignants étaient regroupés dans la Corporation des instituteurs catholiques, pour trouver un exemple où le président sortant avait dû aller en élection. Avec succès d'ailleurs.

Gaulin

Lors de sa première élection comme président de la CEQ, en 1970, Yvon Charbonneau brigua les suffrages contre un autre candidat mais non contre le président sortant, M. Raymond Laliberté, qui se retirait.

«Jamais je ne me serais présen-



M. Robert Gaulin

photo LA PRESSE

té contre un président en exercice», assure-t-il, peut-être un peu surpris qu'un autre candidat conteste son style de leadership.

En effet, pour M. Robert Gaulin, il ne s'agit pas de remettre en question l'orientation de la CEQ, mais bien plutôt le style du leadership et le fonctionnement de la centrale. Il estime qu'il faut éviter l'identification trop prononcée de l'organisme avec son président et «créer une dynamique nouvelle pour rétablir la confiance des membres envers l'organisme».

Charbonneau

M. Charbonneau sollicite un cinquième mandat. C'est sous sa gouverne que la Corporation des instituteurs s'est muée en centrale syndicale, regroupant non seulement des enseignants mais également des professionnels et des employés de soutien de maisons d'enseignement, soit quelque 70.000 membres.

D'abord président du Syndicat des enseignants de Henri-Bourassa (Mont-Laurier et région), M. Charbonneau fut ensuite prési-

dent d'une commission d'enquête sur les structures et la gestion avec participation (Cesgap) qui, après une vaste consultation, devait confirmer le caractère syndical de l'organisme (1969-70).

Depuis, il a continué, devenu président de la CEQ, à être le maître d'oeuvre d'une prise de conscience, d'une clarification des positions idéologiques à partir du métier d'enseignant. Il suffit de rappeler les analyses célèbres adoptées par les instances déléguées à la CEQ: Ecole et lutte des classes au Québec, L'école au service de la classe dominante, L'école une autoroute sélective, etc.

Or, M. Gaulin ne renie aucunement ces antécédents. «Il faut continuer en ce sens, prendre position, établir nos politiques concernant l'école.» Mais il confirme qu'une partie des enseignants n'adhère pas toujours au vocabulaire ou aux aspects parfois dogmatiques des prises de position.

Il estime que le président doit davantage faire le lien entre les

syndiqués et les politiques votées aux instances, penser à une méthodologie différente qui prête au dialogue, changer cette impression qu'auraient les membres que «tout est décidé par en haut».

Eviter la démobilitation

Or, M. Charbonneau est bien conscient qu'un président en exercice prête flanc à la critique et il se demande si certains ne voudraient pas mettre en veilleuse certains aspects de la vie syndicale, réduire le champ d'application du syndicalisme au quotidien, à la négociation.

Il estime qu'on traverse une période de confusion, de brouillard au plan politique et idéologique qui pourrait se traduire par une démobilitation syndicale. Ce qu'il veut éviter. En somme, ce qu'il propose à ses troupes, c'est un peu «le changement dans la continuité».

«Nous ne sommes plus ces marche-pied du système scolaire ni ces petits notaires ratés, le dos en Perron de porte que nos détracteurs se plaisaient à dépeindre il y

à 10 ou 15 ans», affirme-t-il avec son sens caustique de l'humour. Tout cela, pour signaler le redressement accompli sur le plan économique et sur la place sociale qu'occupent maintenant les enseignants.

Deux candidats de taille

Aussi bien M. Charbonneau que M. Gaulin refusent de voir la lutte qu'ils se mènent (en tout respect, faut-il le signaler) comme étant polarisée sur des questions d'adhésion politique, de clivage idéologique (gauche ou droite) ou sur des questions syndicales précises.

«Nous avons là deux candidats de taille, réfléchit un militant de longue date, deux poids lourds. Le choix de l'un ou l'autre oblige à des réflexions sérieuses.»

Il se pourrait cependant que la question de l'unité syndicale CEQ-CSN qui en est à ses premiers pas constitue une plate-forme électorale à la CEQ. En effet, cette idée de fusion entre les deux centrales qui a déjà cheminé à partir des fronts communs, soulève bien des réticences dans les rangs de la CEQ.

1.9 million de Pinto et Bobcat sont défectueuses

WASHINGTON (AP et AFP) — Le secrétariat américain aux Transports a affirmé hier que, selon une enquête préliminaire, 1.9 million d'automobiles Ford Pinto et Mercury Bobcat fabriquées entre 1971 et 1976 présentent un défaut de fabrication.

Selon le secrétariat aux Transports, ces voitures, à l'exception des station-wagons, risquent de sérieuses fuites d'essence, avec danger d'incendie en cas de collision par l'arrière. Les résultats de l'enquête ont été transmis à la société Ford Motor qui pourra répondre au cours d'une audience publique le 14 juin prochain.

Le secrétariat aux Transports a précisé que le réservoir et le système d'alimentation des Pinto et des Bobcat ont été modifiés à partir du modèle 1977 et répondent aux normes de sécurité entrées en vigueur en septembre 1976.

Ford Canada

À Ottawa, un porte-parole du ministère des Transports a déclaré que les autorités attendraient

les résultats finaux de l'enquête américaine pour décider si Ford Canada sera forcée de rappeler les 200.000 Pinto et Bobcat vendues au Canada entre 1971 et 1976.

Par ailleurs, la société Ford a nié hier qu'il y ait un lien entre une centaine d'accidents bizarres et de présumées défectuosités des transmissions Ford.

Selon un porte-parole de la compagnie, c'est probablement l'erreur humaine qui est partiellement responsable de ces accidents, survenus lorsque la transmission automatique de certains véhicules Ford est subitement passée en marche arrière pendant que le moteur était en marche dans un stationnement.

Plusieurs conducteurs ont été ainsi écrasés par leur voiture.

L'agence américaine de la Sécurité routière fait enquête à ce sujet et compte examiner les transmissions C6 et FMX de 14 millions de véhicules Ford.

Neuf personnes ont perdu la vie dans des accidents du genre.

Le Canadian Club hostile au nouveau président du CTC

(PC) — M. Dennis McDermott, nouveau président du Congrès du travail du Canada (CTC) a tenté hier de gagner la sympathie du monde des affaires envers les ouvriers. Il en a récolté l'hostilité.

A l'issue d'un discours qu'il venait de prononcer devant les membres du Canadian Club de Montréal, M. McDermott a déclaré aux journalistes: «J'ignorais ce qu'était réellement le Canadian Club», qui l'avait invité à prendre la parole il y a deux ou trois mois.

L'auditoire était composé d'hommes d'âge moyen et mûr. Ils ont hué le leader syndicaliste qui tentait de leur expliquer que les bas salaires ne sont pas toujours synonymes de productivité et de compétitivité.

Et, quand il a affirmé qu'aux Etats-Unis les salaires étaient de 20 à 25 pour cent supérieurs à ceux du Canada, des cris se sont élevés dans la salle pour répondre: «Ce n'est pas vrai».

«Mes recherches, devait-il dire aux journalistes, valent bien les leurs et elles sont probablement plus objectives. Ils ont manifesté une certaine hostilité, mais c'est généralement le cas.»

Cependant, M. McDermott n'en estime pas moins que cela vaut la peine de s'adresser à ces organismes, «même si vous n'arrivez à convaincre qu'une ou deux personnes de tout l'auditoire. Je profite de l'occasion chaque fois que je peux.»

M. McDermott a été élu le 6 avril à la présidence de cette fédération syndicale qui groupe quelque 2.3 millions de travailleurs. A ce titre, il touche un salaire de \$40.000 par année.

Soyons civilisés

Au Canada, le syndicalisme ne sera coopératif, comme en Europe, que lorsque «nous aurons un gouvernement civilisé», a dit M. McDermott à l'assemblée du Canadian Club.

«On ne peut demander au mouvement syndical de discuter avec les guérilleros en complet veston, car ils ne sont pas civilisés.»

Il a invité son auditoire à montrer du respect envers le travailleur syndical.

«Nous sommes d'aussi bons Canadiens que n'importe qui dans cette société et nous aimons autant notre pays, dit-il. Pourtant on nous traite comme des monstres à deux têtes ou des extra-terrestres.»

L'orateur a condamné la pratique qui consiste à imputer au travailleur la faible productivité de l'industrie et sa non-compétitivité sur les marchés internationaux, ajoutant que le gouvernement et le monde des affaires devraient trouver des solutions au principal problème économique du pays: le chômage.

Pour créer de nouveaux emplois et réduire le chômage on pourrait, selon M. McDermott, raccourcir la semaine de travail. Mais, cette solution ne serait valable que si tous les pays en faisaient de même et que si l'on établissait un contrôle strict sur les heures supplémentaires.

«Cela n'aurait pas de sens que l'Australie adopte ce système, si les Japonais n'en font pas de même, dit-il. Cela n'aurait pas de sens que la Grande-Bretagne l'adopte sans que les Allemands ne suivent cette même voie. Et, il n'y a aucun sens à ce que le Canada le fasse, sans que les Etats-Unis ne s'y alignent.»

«De même, il serait absurde d'adopter ce système pour ne créer que des heures supplémentaires. Il faut créer de nouveaux emplois.»

«Je voudrais que vous compreniez les mobiles qui inspirent cette idée, a ajouté M. McDermott. Nous ne cherchons pas à obtenir pour nos membres des recettes supplémentaires doublées de plus de loisirs.»



«Je donnerais 10 ans de ma vie pour le voir mourir», a déclaré Mme Neysa Moskowitz, la mère de la dernière victime du «fils de Sam», David Berkowitz. Celui-ci a admis hier avoir tué six personnes et en avoir blessé sept autres devant trois juges new-yorkais.

David Berkowitz, le Fils de Sam, plaide coupable

NEW YORK (Reuter) — David Berkowitz, qui sous le surnom du Fils de Sam avait terrorisé New York pendant un an, a plaidé coupable, hier à l'ouverture de son procès, des six meurtres et des sept tentatives de meurtre dont il était accusé.

Il a de plus été inculpé au tribunal qu'il avait déclaré être l'auteur de 2.000 incendies volontaires, de 1974 à 1977, dans le quartier new-yorkais du Bronx.

Le jeune homme, ayant ainsi rejeté l'avis de ses avocats qui lui conseillaient de plaider le déséquilibre mental, risque une peine de prison allant de 25 ans à perpétuité.

«Fils de Sam» lorsqu'il tuait, «fantôme du Bronx» lorsqu'il incendiait, Berkowitz s'embusquait la nuit dans les rues désertes de New York pour tuer au hasard, sur les ordres que le diable, a-t-il dit, lui donnait par la gueule de chiens noirs.

Agé de 25 ans, ancien employé des postes, il aurait oublié les démons qui le poussaient au crime en comparant hier devant la Cour suprême de l'Etat de New York, dont le prétoire était bondé de parents de ses victimes.

Répondant d'une voix douce, presque enfantine, à un feu roulant de questions du juge, il a reconnu avoir été conscient que qu'il faisait était mal et a déclaré: «Je suis allé en voiture à Brooklyn pour tuer quelqu'un.»

Dans la salle, le père, la mère et la sœur de Stacy Moskowitz, la jeune fille qui fut sa dernière victime en juillet 1977, ont éclaté en sanglots.

Crimes en chaîne

Berkowitz, qui avait échappé pendant un an à la plus vaste chasse à l'homme jamais mon-

tée par la police new-yorkaise, fut retrouvé grâce à une simple contravention pour stationnement interdit, infligée le jour de l'assassinat de la jeune fille, près du lieu du crime. Enquêtant sur la voiture furtive, les policiers y découvrirent un revolver et des coupures de journaux sur les crimes du «Fils de Sam».

Celui-ci, selon la police, préparait un nouvel assassinat lors de son arrestation. Il habitait, dans le quartier de Yonkers, un appartement sale aux murs barbouillés de slogans haineux. Pour ses voisins, c'était un jeune homme étrange qui vivait à des heures bizarres et aurait même, une fois, fait du feu sur le palier.

En prison, il se serait débarrassé du démon qui lui parlait par la gueule du chien d'un voisin et se serait converti au christianisme. Il a été déclaré le mois dernier apte à comparaître en justice.

En vertu de la procédure américaine, Berkowitz a plaidé coupable tout d'abord de l'assassinat de Stacy Moskowitz, à Brooklyn, devant un juge du tribunal de Brooklyn.

Il a ensuite plaidé coupable du meurtre de deux femmes et un homme dans le Bronx, puis de deux autres femmes dans le quartier de Queens devant les juges des deux quartiers venus à la Cour suprême.

C'est le représentant du Bronx devant la Cour suprême de l'Etat qui a déclaré avoir appris la semaine dernière que Berkowitz avait avoué 2.000 incendies volontaires dont il avait tenu un long journal. Une vérification sommaire a prouvé que les incendies avaient bien eu lieu. Le verdict sera rendu le 22 mai.

Reprise graduelle des cours dans la plupart des cégeps

par Mariane FAVREAU

Amorcée depuis plus d'un mois, la contestation des non-renouvellements de contrats de certaine catégorie de professeurs de cégeps touche à sa fin.

En effet, les cours reprenaient hier au cégep anglais Vanier paralysé par une grève des professeurs depuis le début d'avril. La question de fond, à savoir si le collègue peut ne pas renouveler le contrat d'un professeur réputé à temps complet, fait l'objet d'une médiation acceptée par la direction et les enseignants.

À Saint-Jérôme, les cours ont repris vendredi sans qu'aucune entente ne soit intervenue sur le fond du litige. Cependant, le protocole de retour au travail est jugé satisfaisant.

Ce protocole est par contre moins satisfaisant au cégep de Joliette où les professeurs devront encourir des coupures de salaires-vacances au prorata des jours non travaillés.

Dans aucun cas, cependant, il n'y aura de jours de récupération pour les cours perdus. Une directive du ministre de l'Éducation est formelle à cet égard.

Un autre cégep perturbé, celui de Saint-Hyacinthe (Bourgeois), continue d'être soumis à diverses mesures de harcèlement: grève éclair, occupation des bureaux de l'administration, etc. Ici, le cas de deux non-renouvellements «pour cause» a soulevé l'ire des étudiants tout autant que des professeurs. Des négociations sont en cours depuis vendredi et

les professeurs veulent continuer à négocier même s'il ne reste qu'une semaine avant la fin de la session.

Lors de leur présentation au sujet du Livre vert, les professeurs avaient demandé la nomination de M. Guy Chevrette comme médiateur dans le conflit. Hier, le ministre Morin a déclaré qu'il n'était pas question de nommer M. Chevrette, ajoutant qu'il dévoilerait le nom de la personne devant lui faire rapport sur le conflit aujourd'hui.

La FNEQ

D'autre part, la Fédération nationale des enseignants du Québec signale des mouvements de mécontentement dans d'autres cégeps: Lévis-Lauzon où une entente serait à se dessiner; Trois-Rivières où il se produit des occupations; Montmorency, à Laval, où les professeurs tenaient hier une journée d'étude sur les mises à pied et les mises en disponibilité.

On signale cependant que des ententes sont intervenues dans une quinzaine de cégeps sur la question de fond, par négociation locale. La présidente de la FNEQ, Mme Lucille Beauchemin, reconnaît cependant que même si l'on ne peut parler de défaite ou de déroute, on ne peut plus crier victoire sur le fond du litige.

Il faudra donc revenir sur cette question des professeurs engagés à temps partiel qui complètent cependant un deuxième contrat ou accomplissent la tâche d'un professeur à temps complet.

Côte Nord: le règlement «rapide» se fait attendre

par François FOREST

La grève des Métallurgistes unis qui paralyse depuis plus de six semaines maintenant la presque totalité de l'activité économique de la Côte Nord, ne semble pas en voie d'un règlement rapide, comme certains observateurs de la région le laissent entendre hier.

Bien au contraire, en assemblée générale, hier après-midi à Sept-Îles, le local 5569, l'une des divisions les plus écoutées du syndicat des Métallos, a refusé de se prononcer sur les offres patronales présentées au cours du week-end, exigeant plutôt le règlement des points en suspens en ce qui a trait à la sécurité d'emploi et à la santé au travail, les deux grandes revendications du présent conflit.

Le chapitre salarial

Ce n'est que lorsque ces deux volets seront «recevables» que l'ensemble des syndiqués sera appelé à discuter du chapitre salarial.

Si le syndicat n'a pas encore obtenu gain de cause sur le nominal (notamment au niveau de la suppression des contrats de sous-traitance), il n'apparaît pas pour l'instant que ce soit un frein à la négociation.

Il semble plutôt que c'est au

chapitre du monétaire que la discussion pourrait atterrir. A Montréal, hier, Clément Godbout, un des porte-parole du syndicat des Métallos, jugeait que l'offre patronale de 23% répartie sur trois ans, présentée au cours de la fin de semaine, était un leurre: «Cela ne représente dans les faits qu'une augmentation de 18.4% sur trois ans. Dans ces conditions, c'est inacceptable.»

Rappelons que lors du dernier conflit des métallurgistes québécois en 1969, conflit qui devait s'étendre sur trois mois et demi, les métallos du Québec avaient obtenu un peu plus que leurs confrères américains. On avait alors plaidé l'éloignement et le coût élevé de la vie sur la Côte Nord. Tout dernièrement, cependant, les syndiqués américains de la métallurgie obtenaient pour trois ans une hausse salariale de 36%.

Chez les métallos québécois, on se contenterait de la parité avec les confrères du sud. Aujourd'hui, six autres locaux du syndicat des Métallurgistes Unis devraient approuver en assemblée générale la position du local 5569.

Entre-temps à Sept-Îles, on vit au ralenti. A Wabush, Fermont, Port-Cartier aussi, 10.000 travailleurs à pied et une vie économique pratiquement au point mort.

MUSIQUE / LA SEMAINE

Oeuvre de Berg écrite pour Ruzena Herlinger

Les circonstances veulent que la reprise de cette chronique, après sept mois d'un silence involontaire, coïncide avec la fin de la saison musicale.

Au programme des prochains jours: trois concerts de l'Orchestre Symphonique de Montréal, placés dans autant de «séries» — le tout, bien sûr, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

Ce soir et demain soir, à 20h30, dans le cadre des «Concerts Gala»: Jacques Delacôte, chef invité; Jessye Norman, soprano. M. Delacôte dirigera la quatrième Symphonie, dite *Troisième*, de Schubert, et le poème symphonique *Till Eulenspiegel*, de Richard Strauss. Pour sa part, Jessye Norman, paraissant avant et après l'entracte, a choisi deux oeuvres qu'elle interprétait la saison dernière avec Boulez et la Philharmonique de New York: l'air de concert *Der Wein (Le Vin)*, d'Alban Berg, et les cinq *Wesendonck-Lieder*, de Wagner.

C'est avec une émotion toute particulière que nous écouterons *Der Wein* ce soir et demain soir. Berg, en effet, composa cette oeuvre à la demande du soprano viennois Ruzena Herlinger, qui en donna la première audition à Königsberg en 1930, sous la direction du célèbre Hermann Scherchen. Ruzena Herlinger est un nom bien connu des Montréalais: cette artiste vint en effet s'établir chez nous en 1919 et devint professeur au Conservatoire puis à McGill. Elle est morte en février dernier, à 88 ans, et ce concert double sera présenté à sa mémoire. Sa fille, Mme Frank Popper, assistera au concert ce soir. A noter encore que ce sera là la première montréalaise de *Der Wein*, que Berg composa sur trois poèmes tirés du cycle *Le Vin* de Baudelaire traduits en allemand par Stefan George.

Quant aux *Wesendonck-Lieder*, l'une des très rares oeuvres non opératiques de Wagner, Jessye Norman en a signé chez Philips un enregistrement qui est l'un des plus beaux actuellement disponibles.

Le chef invité, Jacques Delacôte, nous fut présenté la semaine dernière, alors qu'il dirigeait, comme pièce de résistance, la



Le soprano américain Jessye Norman chantera ce soir et demain soir, à l'OSM, l'air de concert *Der Wein (Le Vin)*, qu'Alban Berg avait composé à l'intention d'une cantatrice viennoise devenue montréalaise d'adoption, Ruzena Herlinger.

septième Symphonie de Bruckner. Ancien flûtiste puis élève en direction d'orchestre de Hans Swarowsky (le professeur de Mehta), M. Delacôte, qui a 36 ans, a montré un métier certain mais n'a guère impressionné comme interprète. Il ne faut pas oublier que Bruckner est un peu une chasse gardée à Montréal: c'est le «territoire» de Decker, qui l'a toujours défendu magistralement, et M. Delacôte y faisait un peu figure d'intrus...

Un mot encore concernant Jessye Norman. Elle avait chanté deux fois déjà à Pro Musica et la saison dernière à l'OSM. La saison prochaine, soit le 1er avril, elle reviendra en récital à Pro Musica.

En fin de saison: Dutoit

Le nouveau directeur artistique et chef de l'OSM, Charles Dutoit, qui ne prendra officiellement possession de son orchestre que la saison prochaine, y paraît cette saison comme chef invité. Il nous revient pour les deux derniers concerts, soit le «Esso» de dimanche après-midi et le «Grand Concert» double de mardi et mercredi soirs.

Dimanche, à 14h30, il présentera un programme d'oeuvres lé-

gères de Berlioz, Tchaikovsky et Rimsky-Korsakov, puis accompagnera le jeune pianiste mont-réalais Henri Brassard dans le Concerto en fa mineur de Chopin. Quant à son programme de mardi et mercredi soirs, il comprend deux oeuvres seulement: le premier Concerto pour violon de Shostakovitch, avec Itzhak Perlman comme soliste, ainsi que la célèbre *Symphonie fantastique* de Berlioz.

De l'opéra à Québec

Tandis que Montréal continue d'être une «ville sans opéra», les amateurs de Québec, eux, se verront offrir prochainement une production du *Faust* de Gounod. En effet, jeudi, samedi et lundi soirs, les 11, 13 et 15 mai, au Grand Théâtre, un groupe qui a nom La Société Lyrique d'Aubigny présentera cette oeuvre très populaire avec, dans les principaux rôles, Pierre Duval, Colette Boky et Claude Corbeil. La mise en scène sera de Roger Gosselin et la direction musicale, de Guy Bélanger.

Intégrale Buxtehude

Bernard et Mireille Lagacé présenteront l'intégrale des oeuvres pour orgue de Buxtehude, précurseur de Bach, la saison prochaine, en six récitals, à l'orgue Beckerath de l'Immaculée-Conception. La formule sera la même que celle suivie lors de l'intégrale Bach de Bernard Lagacé, à savoir que chaque récital aura lieu le premier dimanche de chaque mois. Les dates: 1er octobre, 5 novembre, 3 décembre, 4 février, 4 mars et 1er avril. Les deux musiciens se partageront également la série, en alternance. Mireille Lagacé jouera au premier récital, et Bernard Lagacé clôturera la série.

On sait déjà que M. et Mme Lagacé ont enregistré, pour Radio-Canada, l'intégrale Buxtehude, diffusée récemment. C'est cet enregistrement qui a été utilisé par la maison française Callope, qui la publiera prochainement en coffrets de plusieurs disques. Rappelons que Mireille Lagacé a également enregistré un récital Buxtehude pour la petite maison américaine Titanic.

Les Jeunes Solistes

Un orchestre de chambre de 16 musiciens (la plupart du Québec, les autres de l'Ontario), formé et dirigé par le violoniste Taras Gabora et qui a nom Les Jeunes Solistes de Montréal, se produira bientôt en Europe. Après quelques concerts à travers le Québec, en mai et juin, les Jeunes Solistes présenteront, en juillet, six concerts à Vienne et à Salzbourg. Le groupe comprend une section de cordes de 12 musiciens ainsi que quatre vents.

Christa Ludwig à Montréal

La Régie de la Place des Arts, qui présente chaque saison un récital d'une grande personnalité internationale, annonce, pour la saison prochaine, le célèbre mezzo-soprano Christa Ludwig. La date à retenir: 5 mai 1979. La Régie avait présenté annuellement, au cours des trois dernières saisons, le grand baryton Dietrich Fischer-Dieskau, dans des programmes consacrés successivement à Mahler, Brahms et Schubert. Il est fortement question que Fischer-Dieskau revienne au cours de la saison 1979-80, cette fois pour un récital Hugo Wolf.

Prix de Radio-Canada

Voici les noms des gagnants du troisième Concours national des Jeunes compositeurs, de Radio-Canada, tels que proclamés il y a quelques jours. La compétition comprenait trois sections. En musique électro-acoustique, le prix va à «La Mer à l'aube», de Jean Piché, de Trois-Rivières. Dans la catégorie des oeuvres pour groupe de deux à douze exécutants (instrumentistes ou vocalistes): «Recitatives, Arias», de John Thrower, de la Saskatchewan. Dans la catégorie des oeuvres pour une voix ou un instrument, avec ou sans accompagnement: «Eleven Steps for Tenor Recorder Solo» (flûte à bec), d'Anthony Genge, de Victoria.

Chacun de ces prix est d'une valeur de \$4,000. Le palmarès comprenait également, dans chaque catégorie, un deuxième prix de \$3,000.

Claude Gingras

MUSIQUE / CRITIQUE

Débuts très prometteurs de l'Orchestre des Jeunes

ORCHESTRE DES JEUNES DU QUÉBEC. Chef invité: Franz-Paul Decker. Soliste: Chantal Juillet, violoniste. Hier soir, à la salle Maisonneuve de la Place des Arts.

Programme:
Ouverture de la musique de scène d'Egmont... Beethoven.
Concerto pour violon et orchestre no 3, en la majeur, K. 219... Mozart. Soliste: Chantal Juillet, violoniste.
Symphonie no 9 (ex-no 5), en mi mineur, op. 85 («Z nového světa» — du Nouveau Monde)... Dvorak

par Claude GINGRAS

Après une brève tournée de rodage dans cinq villes de la province, le nouvel Orchestre des Jeunes du Québec faisait ses débuts à Montréal hier soir, salle Maisonneuve, devant un brillant parterre où, parmi la foule, figuraient à peu près toutes les personnalités de notre Establishment musical.

Ce furent — et je m'empresse de le signaler — des débuts extrêmement prometteurs, surtout si l'on tient compte du fait que, lancé officiellement le 24 novembre dernier, l'OJQ n'a commencé à répéter que le 21 février et qu'il donnait son premier concert à Trois-Rivières le 21 avril, donc après seulement deux mois de travail.

Cet Orchestre des Jeunes du Québec, pour l'instant une formation de type classique, de 43 musiciens, a été créé — et je cite son président, Gaston Germain — «pour permettre à de jeunes musiciens de connaître et de vivre les conditions qui constituent le métier de musicien d'orchestre professionnel», pour servir de «trait d'union indispensable entre la vie d'étudiant et le marché du travail» et, du même coup, «remplir le vide musical considérable qui existe en dehors des grands centres urbains».

J'irai plus loin et je dirai qu'un concert comme celui d'hier soir est le fait d'un orchestre pouvant, également, occuper une place importante même dans un grand centre urbain comme Montréal qui, contrairement à Ottawa, par exemple, ne possède pas d'ensemble intermédiaire entre le grand orchestre de 100 musiciens et l'orchestre de chambre de 15 ou 20 exécutants.

Deux mois de répétitions et cinq concerts récents en province précédaient donc l'audition d'hier soir. On sentait déjà chez le jeune ensemble beaucoup d'assurance, de même qu'une véritable communion de pensée

entre ces jeunes et leur chef, Franz-Paul Decker, lequel est un vrai professionnel du métier, ayant déjà dirigé non seulement l'OSM mais auparavant l'Orchestre National des Jeunes. Du reste, Decker, dont la chironomie me paraît plus dépouillée, plus stylisée, depuis quelque temps, avait manifestement fait pleine confiance à ces jeunes. Sauf pour quelques entrées très importantes et quelques crescendos essentiels, Decker laissait pour ainsi dire son orchestre «jouer tout seul». Il était évident que le gros du travail avait été fait d'ailleurs déjà la qualité de l'OJQ, ayant assisté, le 21 avril, à une répétition-conférence de presse.

La qualité d'ensemble — sur les plans du jeu individuel et collectif, de l'intonation, du rythme, de l'équilibre entre les sections — m'a paru excellente. Il n'y a pas lieu d'insister sur de très légères erreurs de parcours: quelques attaques un peu imprécises, quelques sons de cuivres un peu crus. Cela se rencontre même chez les ensembles professionnels. Dès les toutes premières mesures d'Egmont — ces lourds accords *marcato* en valeurs longues confiés aux cordes — on était situé: l'orchestre avait bien travaillé, il était prêt. Toutes les sections m'ont paru très satisfaisantes; aucune, en tout cas, n'est inférieure. Même les violons, avec 15 pupitres seulement, arrivent à produire un son plein et juste, ce qui est particulièrement à signaler dans le Dvorak où l'on entend d'habitude de deux fois plus de violons. Le violon-solo de l'OJQ est Jean-François Rivest, 19 ans, déjà gagnant du Concours OSM.

Mais nous avons eu davantage que des exécutions très en place. Du commencement à la fin du concert, l'enthousiasme, l'amour du métier, manifestement prodigués par Decker à ses jeunes troupes, se sont communiqués à l'auditoire qui, debout, leur a fait une ovation prolongée et hautement méritée — un enthousiasme, un amour du métier qui se traduisent par des interprétations véritables où l'auditeur prit un réel plaisir. Je citerai notamment le mouvement lent du Dvorak où Decker a obtenu de l'ensemble une expression d'une irrésistible beauté.

La Compagnie Jean-Duceppe
SPECTACLE 5
LA CRITIQUE
Monique Miller et Gérard Poirier travaillent avec grande minutie et nous donnent des interprétations extrêmement efficaces.
Adrien Grustin,
Le Devoir

Deux Sur une Bancquette
monique miller
gérard poirier
du mardi
au dimanche
à 8h30
6 DERNIERES

La Poudrière
Complet ce soir et demain
À ne pas manquer
«RELATIVELY SPEAKING»
une comédie
d'Alan Ayckbourn
Avec: Béatrice Picard, Roger Garand, Catherine Colvey,
Daniel Tremblay
Mise en scène: Joanne Beaubien Décor: Guy Beauregard
Cette semaine: mardi à vendredi 19h00, samedi 18h30
(À L'AFFICHE JUSQU'AU 24 JUIN)
Billets en vente: Sheraton Mid-Royal, 1455 Peel, suite G-20; Mtl Trust P. V. M.; Roy's Distribute, Beaconsfield
RÉSERVATIONS: 526-0821

ELYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
LE MEILLEUR FILM D'ETIENNE SCOLIA
Nous nous sommes tant aimés!
Nino Manfredi, Stefania Sandrelli, Vittorio Gassman

ELYSÉE 2
35 MILTON 842-6053
Luis Buñuel
Cet Obscur Objet du Desir

STREISAND KRISTOFFERSON aussi
UNE ÉTOILE EST NÉE 3e SEM
GENE HACKMAN
AL PACINO
L'ÉPOUVANTAIL

L'Office national du film présente
un hommage à Co Hoedeman
gagnant d'un Oscar en 1978
pour le meilleur film d'animation:
«Le château de sable»
Rétrospective de 10 films d'animation:
La dérive des continents (1968)
Maboule (1969)
Matrioska (1970)
Le Hibou et le Lemming (1971)
Une légende eskimo
Tchou-tchou (1972)
Le Hibou et le Corbeau (1973)
Une légende eskimo
Le mariage du hibou (1974)
Une légende eskimo
(En co-production avec Caroline Leaf)
Lumaaq (1975)
Une légende eskimo
L'homme et le géant (1975)
Une légende eskimo
Le château de sable (1977)
le mercredi 10 mai, à 19 heures,
au cinéma Outremont
(en présence du cinéaste)

DEVIENS PORTEUR
C'EST INTERESSANT ET C'EST PAYANT!
Si tu as entre 10 et 16 ans et que tu veux utiliser ton temps libre de façon utile.
Des milliers de gars et de filles comme toi ont appris de cette façon à connaître le monde des affaires.
De plus, LA PRESSE organise de très nombreux concours. Chaque année, plusieurs porteurs font des voyages fascinants, gagnent des prix, des sommes d'argent, etc...
TELEPHONE-NOUS!
Entre hommes d'affaires, on se comprendra.
285-6911 à Montréal
1-800-361-8202
extérieur de Montréal dont l'indicatif est
514 et 1-800-361-7453 les autres, dont les indicatifs sont 819, 613, 418 (sans frais). Du lundi au vendredi de 8h. à 19h. 30. Le samedi de 8h. à 16h.

les BALLETS de TAHITI
DU 9 AU 14 MAI
COMPLET
Sem. 20h30 - Sam. 18h30 et 22h00
Billets de \$6.00 à \$10.00
aussi chez Sauvé Frères et au
870e rue St-Charles, Longueuil

LE GROUPE DE LA VEILLÉE présente
L'AMER
Les 6-7-8-9 et 13-14-15-16
À l'atelier du 5789, boul. Monk
Prière de réserver en appelant le: 761-5707
entre 12 heures et 17 heures
Représentation: 9 heures précises

arts et lettres
c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

Recel et escroquerie

Ouverture du procès de Fernand Legros

PARIS. (AFP) — Le marchand de tableaux Fernand Legros n'a cessé de protester de sa bonne foi sans se départir de son assurance, lundi à Paris, à l'ouverture de son procès pour recel d'œuvres apocryphes et tentatives d'escroquerie.

essentiellement accusé d'avoir mis en vente, en 1967 à Pontoise (au nord de Paris), deux Dufy, deux Derain et un Vlaminck. Le substitut Pierre Marchi lui demande l'origine des toiles: je les ai achetées à un ami collectionneur, le vicomte de lèche, répond-t-il.

Le vicomte est mort et diverses déclarations recueillies durant l'instruction indiquent qu'il n'a jamais eu l'intention de vous vendre quoi que ce soit, retorque le substitut. Tous ces témoignages ont subi des pressions de la part de la police, affirme le marchand de ta-

bleaux. En revanche, deux témoins déclarent à la barre que les deux hommes étaient en relations suivies. Le vicomte de lèche, précèdent-ils, avait déclaré lors d'un dîner qu'il venait de vendre un Marquet à Fernand Legros.

THEATRE / CRITIQUE

Curieux et sec

L'Amer, réalisation de Julien Poulin et Gabriel Arcand. Avec la collaboration de Laurent Rivard, Christiane Gaudreault, Jacques Lemieux, Richard Tougas, Stéphane Bédard, Marie Eykel et Claude Lemieux. Production du Groupe de la Veillée.

par Martial Dassylva

Le Groupe de la Veillée, une équipe de recherche qui, depuis 1973, s'intéresse principalement à l'acteur, présente pendant le mois de mai à son atelier du boulevard Monk le dernier-né de ses spectacles: l'Amer, «une partition pour deux hommes et un personnage».

Entre nous, partition est peut-être un bien grand mot pour décrire cet exercice. Car le texte est pratiquement inexistant, il brouille beaucoup plus les pistes qu'il ne les clarifie et il est avalé si souvent par l'un des deux interprètes, Julien Poulin, qu'il est dans son ensemble sinon tout à fait inintelligible du moins assez nébuleux.

Mais pour être juste à l'endroit du Groupe de la Veillée et de son nouveau spectacle, il faut probablement renoncer à saisir ledit texte et, dans un deuxième temps, ne pas trop chercher à démêler ce qui lui sert de prétexte. «Souvenir d'une passion» ou «personnage né d'une chasse à l'ombre entre deux hommes», l'Amer pourrait tout aussi bien être une nouvelle mouture d'En attendant

Godot qu'une version intellectualisée de l'Escalier. Ce pourrait être également autre chose.

Ceux qui ont déjà assisté à des spectacles du Groupe de la Veillée ne s'étonneront pas de la faiblesse des balises proposées aux spectateurs. Leurs préoccupations vont ailleurs: vers un jeu vigoureux qui tâche de tirer le maximum de ce qu'ils appellent «l'énergie charnelle» et qui débouche sur une gestuelle tendant à se suffire à elle-même.

Par rapport à Pélerinage que j'ai vu à Rimouski lors du 8ème Festival du Jeune Théâtre québécois, l'Amer ne marque pas, à mon point de vue, au niveau des techniques employées, un progrès très substantiel: les chandeliers sont toujours là, les mécanismes de tension physique sont identiques, avec toujours les alternances de temps calmes et de temps forts, voire violents, les images de combat et d'affrontement que l'on véhicule revient avec une régularité un peu trop appuyée.

Dans les circonstances, le spectateur a l'impression d'être un voyeur; mais son implication ne va probablement pas au-delà d'une certaine bienveillance et d'une certaine curiosité. Ce qui est mon cas.

ÉTUDIANTS 14-17 ANS avec carte d'identité \$2.50 et photo

Un suspense à la limite de l'épouvante

Soeurs de Sang

Tendre Poulet

Pretty Baby

Night Full of Rain

THE LONG DARK NIGHT

A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR

Coming Home

Coming Home (continued)

SATURDAY NIGHT FEVER

Simone Signoret est Madame Rosa... la vie devant soi

Le Message

NE PLEURE PAS DEMAIN MAMAN

1900

GROS PLAN

LA GRANDE TRAQUE

SYLVESTER STALLONE "F.I.S.T."

La saison débute le 24 juin

La Butte présente deux pièces en alternance et Geneviève Mauffette

Les directeurs artistiques de la Butte (qui n'est plus à Mathieu) se succèdent, et cette année M. et Mme Lanthier ont recruté Guy Provost (un peu à la dernière minute). Celui-ci a présenté son affiche pour la saison qui débutera le 24 juin, au cours d'une conférence de presse dans le hall du Théâtre du Nouveau Monde: deux spectacles de théâtre, en reprise, l'Escalier, créé au TNM, dans une mise en scène de Jean-Louis Roux, qui reprendra son rôle, aux côtés de Guy Hoffmann, et la Sagouine, avec Viola Léger (bien sûr), mais il ne s'agit pas tout à fait du spectacle créé au Rideau Vert, car Antonine Maillet a composé un nouveau spectacle pour la Butte, réunissant quelques-uns des monologues de la création et d'autres qui n'ont pas



Geneviève MAUFFETTE



Guy PROVOST

encore été portés à la scène.

L'Escalier sera présenté du mardi au samedi, à 20h30 (le samedi, à 19 heures et à 22h30) et la Sagouine, les dimanches et lundis.

cette saison est constituée par le spectacle de Geneviève Mauffette, qui succédera sur la scène de la Butte, à l'Escalier.

Cela s'appellera tout simplement: Geneviève Mauffette et ses

musiciens, mais il ne s'agit pas d'un simple récital, car c'est un véritable spectacle de chansons, de poésie, de comédie, de danse et de marionnettes, que Geneviève Mauffette a composé et longuement travaillé.

Geneviève Mauffette, c'est, bien sûr, la fille de Guy Mauffette et la nièce de Félix Leclerc, et elle a eu le temps de se faire connaître de pas mal de Québécois, qui l'ont vue et entendue à la télévision et à la scène, mais on ne sait pas toujours que la petite fille qu'on entend avec Félix Leclerc sur un de ses disques (dans la chanson le Traversier) c'est elle.

Elle vient d'enregistrer un premier micro-sillon de ses chansons et à la Butte elle sera accompagnée de musiciens du Ville-Emard Blues Band.

Troupes russe et japonaise au Festival de théâtre pour enfant de Québec

OTTAWA (PC) — Des troupes théâtrales d'enfants de Russie et du Japon feront une tournée du Canada ce mois-ci et le mois prochain grâce à des subventions spéciales du Conseil des Arts, a-t-on annoncé à Ottawa.

La troupe de Moscou cherchera à fasciner les enfants avec de la musique sérieuse et présentera deux programmes dans sa tournée, l'un «Faisons connaissance», et l'autre, un opéra pour enfants «Musique magique».

Après Sydney, la troupe se produira notamment au Théâtre Denise-Pelletier à Montréal du 28 au 30 mai.

Le bureau des tournées du Conseil des Arts du Canada dit qu'une troupe canadienne sera choisie plus tard pour aller au Japon en vertu d'un programme d'échanges culturels coordonné par le Conseil des Arts.

Le Théâtre musical des enfants de Moscou sera à Sydney, Nouvelle-Ecosse, du 18 au 22 mai, puis fera une tournée qui le conduira à Halifax, Montréal, Vancouver et Toronto.

De l'autre côté du monde viendra Kaze No Ko, troupe japonaise spécialisée en créativité et imagination enfantine, qui se produira à Calgary, Vancouver, Montréal et Toronto.

Les deux troupes participeront à un Festival du Théâtre pour Enfants du Québec, à Montréal, et un festival semblable à Toronto.

Décès du peintre Kei Sato

TOKYO (AFP) — Le peintre japonais Kei Sato, qui avait contribué à introduire le cubisme au Japon, est mort lundi à l'âge de 71 ans d'une attaque cardiaque dans sa maison de Beppu, sud du Japon.

Kei Sato, après des études universitaires à Tokyo, était venu à Paris en 1930. Il s'était installé définitivement dans la capitale française en 1952.

Au moment de sa mort, le peintre était au Japon pour rendre visite à sa mère malade. La femme de Kei Sato, Yoshiko, est une célèbre chanteuse d'opéra.

Grid of movie listings for various theaters including Jean-Louis Trintignant, Vers un destin insolite, La Guerre des Étoiles, etc.

MON ŒIL SUR MONTRÉAL

Vente de mobilier scolaire

La Commission des écoles catholiques de Montréal mettra en vente une grande quantité de mobilier scolaire de toutes sortes: chaises, pupitres, tables à cartes et autres, à des prix extrêmement bas. La vente se déroulera samedi le 13 mai, de 8h à 16h, à l'école Saint-Nom-de-Jésus, 4210 rue Lafontaine (à l'est du boulevard Pie-IX, au sud de la rue Ontario).

Eminents Montréalais

L'hôtel Reine-Elizabeth qui célèbre cette année son 20e anniversaire veut à cette occasion rendre hommage aux Montréalais qui ont le plus contribué à faire de notre ville ce qu'elle est aujourd'hui, au cours des 20 dernières années, dans 20 secteurs d'activités. Des jurys formés de personnes de ces divers secteurs sont actuellement en train de choisir les personnalités les plus marquantes, celles qui par leur dévouement et leur dynamisme, ont donné à votre ville une impulsion sur le plan matériel, culturel et économique.

Les 20 Montréalais choisis seront honorés lors d'un dîner de gala, le 8 novembre, au Grand Salon de l'hôtel.

Par ailleurs, M. Yves Duhaime, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a récemment rendu hommage aux autorités de l'hôtel Reine-Elizabeth, dans un message adressé à M. Reginald K. Groome, président de Hilton Canada et directeur de l'hôtel Reine-Elizabeth, à l'occasion du 20e anniversaire de ce dernier, déclarant considérer que cet établissement est l'un de ceux qui ont le plus contribué à la réputation d'excellence de l'industrie hôtelière du Québec.

Etudes universitaires

L'université McGill offre des cours en vue de l'obtention d'un diplôme universitaire à des personnes de 23 ans ou plus ne possédant pas le prérequis scolaire ordinaire. L'acceptation de tels «étudiants adultes» dépend d'une entrevue personnelle avec un membre d'une des huit facultés concernées. Aujourd'hui même, à 10h, 14h et 19h30, se tiennent des séances d'information à l'intention de ces personnes, à la salle 820 du pavillon Leacock. Des représentants des facultés des arts, des sciences, de génie, des sciences de l'éducation et d'administration y parleront de leur programme de premier cycle et indiqueront comment l'aborder, à temps complet ou partiel. Renseignements: 392-5954.

Bonne santé!

A l'occasion de la Journée internationale de l'infirmière, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec tiendra vendredi, de 10h30 à 21h, sur la Place du Complexe Desjardins, une journée d'information.

Sur le thème «Dérivez vos habitudes; souriez à votre santé», l'Ordre mettra à la disposition du public des infirmières et infirmiers pour répondre aux questions, dispenser des conseils simples et pratiques; pour faire diverses démonstrations et distribuer de la documentation.

Cours offerts aux immigrants

Le service de l'éducation des adultes de la Commission des écoles catholiques de Montréal offre pour la première fois cet été des cours de conversation française pour les immigrants adultes, durant la journée. La durée de ce cours est de trois ou six semaines, six heures par jour, cinq jours par semaine. Il s'agit d'un enseignement indivi-

dualisé réalisé à l'aide de laboratoires et avec l'attention spéciale des professeurs à tous les six niveaux de difficulté. La session débute le 4 juillet et se termine le 21 juillet ou le 11 août. Ce cours, offert en collaboration avec le ministère de l'Immigration du Québec, est entièrement gratuit. Les inscriptions se prennent au centre Saint-Léon-de-Westmount, 360, avenue Clark, Westmount, les mercredis et vendredis, du 12 au 23 juin, de 9h à 17h. Renseignements: 931-2903, 931-3973 ou 273-0481.

Cours de français

Le service de l'éducation des adultes de la Commission des écoles catholiques de Montréal offre à tous les adultes la possibilité d'apprendre le français comme langue seconde, à temps complet, le jour.

La durée de ce cours spécial est de quatre semaines, six heures par jour, quatre jours et demi par semaine. Cette session de 108 heures comprend 90 heures de cours et 18 heures d'activités relatives à la culture québécoise, du 10 juillet au 4 août.

Coût total de la session: \$280. Les inscriptions se prennent au centre Saint-Léon-de-Westmount, 360, avenue Clark, Westmount; les mercredis et vendredis, d'ici le 23 juin, de 9h à 17h. Renseignements complémentaires: 931-2903, 931-3973 ou 273-0481.

Festival du caplan

Le festival du caplan de Forestville, sur les bords du Saint-Laurent, à Pointe-à-Michel, comté du Saguenay, se déroule du 12 au 22 mai.

A cette époque des milliers de petits poissons profitant des grandes marées envahissent les plages de la Pointe-à-Michel. Les visiteurs pourront assister à l'élection et au couronnement de

Miss Caplan, pratiquer le camping sur la plage, participer à la cueillette nocturne du caplan ainsi qu'à diverses activités créatives. Centre local d'information: (418) 587-4000.

ce soir

—La Société d'astronomie de Montréal présente une conférence de M. Lucien E. Coallier sur les rainures et crevasses lunaires, ce soir à 20h, à la salle Léon-Provencher du Jardin botanique de Montréal. Entrée libre.

—Le maître égyptien Anubis Schenouda donne à 20h ce soir, à la salle Christophe-Colomb, 6933A, rue Christophe-Colomb, une conférence intitulée: «Religion ou mysticisme ou l'idéal divin».

Renseignements complémentaires: 334-7268, de 12h30 à 14h30 seulement.

—Le professeur Lucien Israël, chef d'un service de cancérologie à Paris, sera le conférencier demain à la prochaine conférence Merck de l'Institut du Cancer, à 11h, à l'Institut. Le titre de la conférence est: «L'avenir de l'immunothérapie. Une discussion des raisons d'échec de contrôle immunitaire des tumeurs et des limitations actuelles de l'immunothérapie anticancéreuse».

—Le philosophe André Moreau, animateur du Mouvement Jovialiste, donne demain à 20h, à l'Auberge Richelieu, 505 est, rue Sherbrooke (salle Athos-Aramis), une conférence intitulée: «Le Plaisir, l'harmonie et l'amour». Cette conférence est ouverte au grand public sans réservations. Pour plus amples renseignements: 279-4808 ou 525-3358.

—L'Orchestre Symphonique de Montréal donne un concert dans la série des «concerts de gala», demain et mercredi, à 20h30, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, sous la direction de M. Jacques Delacôte: symphonie no 4 de Schubert; soliste Jessye Norman, soprano.

demain

—Les joueurs de scrabble sont invités demain à 19h45 au centre de loisirs Saint-Gaëtan, à l'école Evangéline, 11845, boulevard de l'Acadie. Prière d'apporter son jeu. Renseignements complémentaires (sur semaine) 331-4464 ou 872-4121.

en vrac

—Divers organismes présentent un «Festival celtique» (écossais, gallois, irlandais et breton) samedi, à 20h, au Westmount High School Auditorium, 4350 ouest, rue Sainte-Catherine.

Participent à ce festival: le Black Watch Association Concert Band; le Pipes & Drums of the Black Watch; le Toronto Gaelic Choir, le Montreal Welsh Choir; le groupe breton «Yaouankiz» de Montréal; les Danseurs écossais, irlandais et bretons. BILLETS disponibles chez M. Marcel Mayot, 527-5708; M. Ron Stewart, 672-4804 et au Montréal Trust, Place Ville-Marie.

—A l'occasion de la Journée internationale des Musées, le Musée d'art contemporain présentera une manifestation intitulée «Performance Tetra 1» de Robert Racine, le 18 mai, à 20h30. Cette manifestation a pour objet la ponctuation d'un champ perceptuel au moyen d'éléments visuels et sonores. Donnant la primauté au chiffre «4», la distribution est faite par quatre figurants et quatre diffuseurs sonores. Le lieu privilégié est un caré où sont disposés, à des endroits précis, plusieurs objets immobiles.

—L'atelier-galerie Laurent Tremblay présente une exposition de Grégoire Ferland, sculpteur, du 10 au 31 mai, au 4809, rue Marquette. Heures d'ouverture: les mercredis, jeudis et samedis, de 13h à 18h; les vendredis, de 13h à 21h; déjeuner «café-croissants», les dimanches de 11h à 18h.

—Le YMCA Lachine-Dorval présentera une conférence publique sur l'agriculture biologique donnée par M. Roland Béchard, directeur du Mouvement des agriculteurs biologiques, samedi prochain, le 13 mai, à 10h, au local du YMCA, 3955, rue Provost. Renseignements complémentaires: 637-2511.

—L'Association pour les droits des gai(e)s du Québec tiendra son troisième congrès d'orienta-

tion samedi et dimanche prochains au pavillon Latourelle de l'UQAM, 840, rue Cherrier. Samedi, il y aura aussi danse au bénéfice de l'Association, au même endroit, à 21h.

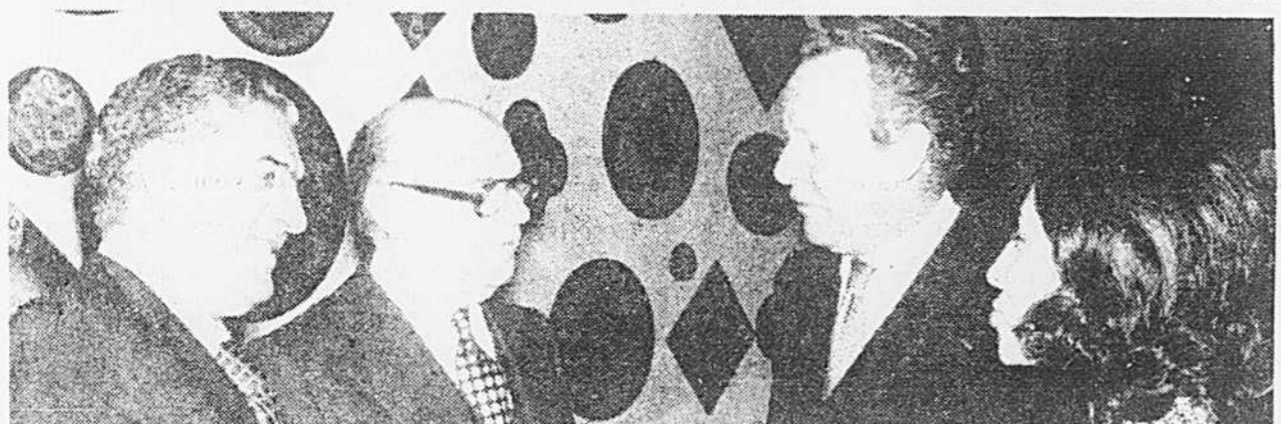
—La Pioneer Women's Organization, groupe Aliyah-Minara, tiendra une vente d'objets usagés le 15 mai, à partir de 10h du matin, à la Congrégation Beth Aaron, 8125, avenue Stuart. Entrée libre.

—Le Centre de jour Doréa, du 78, rue Billette, à Valleyfield, tient une souscription pour lui permettre d'acheter un mini-bus pour le transport des enfants. Le Centre reçoit des enfants déficients mentaux de la région. Il a été organisé par un groupe de parents, en collaboration avec les services externes de l'Institut Doréa, à Franklin Centre, et du CSS Richelieu, à Valleyfield.

—Le Festival des semaines culturelles du centre du Québec (Drummondville, Drummondville-Sud) se tiendra à la mi-mai. Les organisateurs font appel aux talents amateurs (enfants ou adultes) de toutes les régions du Québec: chansons, arts, spectacles. Répondants: M. Dominique Chabot (819) 472-1131; Mlle M. Rioux (819) 478-5296.

—Les compagnies Entre-Six et Nouvelle Aire présentent un spectacle de danse vendredi et samedi, les 12 et 13 mai, à 20h, au Studio Nouvelle Aire, 1276, rue Saint-André. Téléphone: 286-9690.

—Les Loisirs Saint-Pierre-Claver présenteront leur dixième récital annuel de ballet classique et de ballet-jazz, les 30 et 31 mai, à 20h, à l'Auditorium de la Jemmerais, 5555 est, rue Sherbrooke. Renseignements: Mme E. Héту, 525-2236 ou au local des Loisirs, 526-4334.



Les parlementaires de langue française

A l'occasion de la visite à Montréal de l'Association internationale des parlementaires de langue française, la Maison de l'Iran a reçu ses représentants de 12 pays différents, accompagnés par M. Habib Dadfar, président du comité des finances de l'Assemblée nationale de l'Iran, samedi. De gauche à droite: S. E. Habib Dadfar, le maire Jean Drapeau, André Baudson, député de Charleroi (Belgique) et président de cette réunion, Mme A. Dibadj, épouse du directeur de la Maison de l'Iran à Montréal.

SPECTACLES cinéma

ARLEQUIN: "Lancer... frappé": 15:55, 21:40. "Le fil se rebiffe": 14:00, 19:40. "Opération Hong Kong": 12:20, 18:00. ATWATER (1): "Fury": 13:00, 15:00, 17:10, 19:10, 21:15. ATWATER (2): "Star Wars": 19:15, 21:25. AVENUE: "Goodbye Girls": 19:00, 21:00. BEAVER: "Eruption": 12:00, 14:50, 17:40, 20:30. "Second Coming of Eva": 13:20, 16:10, 19:00, 21:50. BERRI: "Coup de 2 milliards": 12:00, 15:55, 19:50. "2 super flics": 13:55, 17:50, 21:50. BIJOU: "Esclaves de l'amour": 13:10, 16:00, 18:50, 21:40. "Mains douces lèvres chaudes": 12:10, 15:00, 17:50, 20:40. BONAVENTURE (1): "That's carry One": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00. BONAVENTURE (2): "The Fruit is Ripe": 10:30, 13:10, 15:50, 18:30, 21:10. "All Night Long": 12:05, 14:45, 17:25, 20:05. BROSSARD (1): "Julia": 19:00, 21:15. BROSSARD (2): "La rencontre du 3e type": 18:15, 20:40. BROSSARD (3): "Annie Hall": 18:05, 21:55. "Gator": 19:50. 16:05, 18:20, 21:35. "Agence du plaisir": 14:40, 17:25, 20:15. CARREFOUR: "Julia": 12:30, 14:35, 16:45, 19:05, 21:10. CARREFOUR (2): "La sexualité chez les adolescents": 11:30, 15:40, 19:50. "Odette femme insatiable": 13:00, 17:10, 21:20. "Une grande blonde avec une petite chatte noire": 14:30, 18:40. CHAMPLAIN (1): "La rencontre du 3e type": 13:45, 16:20, 19:00, 21:30. CHAMPLAIN (2): "La guerre des étoiles": 12:50, 14:55, 17:10, 19:25, 21:40. CHATEAU (1): "Réveries érotiques": 13:20, 16:05, 18:50, 21:35, 20:15. "Agence du plaisir": 14:40, 17:25, 20:15. CHATEAU (2): "Gros plan": 13:10, 17:05, 21:00. "La grande traque": 15:15, 19:10. CINÉMA DE MONTRÉAL: "Visage de la peur": 12:30, 17:30, 22:20. "La mariée sanglante": 15:50, 20:45. "La petite fille au bout du chemin": 14:00, 19:00. CINÉMA LA CITÉ (1): "Unmarried Woman": 18:45, 21:00. CINÉMA LA CITÉ (2): "Annie Hall": 18:15, 19:45, 21:30. CINÉMA LA CITÉ (3): "Goodbye Girls": 19:15, 21:20. CINÉMA 7e ART: "Une étoile est née": 21:10. "L'épouvantail": 19:15. CLAREMONT: "Unmarried Woman": 19:05, 21:20. COMMODORE: "L'enfer des femmes": "Ilsa, fraulein des SS": "La louve brûlante". COMPLEXE DESJARDINS: Salle 1: "Le train": 13:15, 15:15, 17:20, 19:00, 21:25. Salle 2: "L'impératrice": 12:25, 14:35, 16:45, 18:55, 21:06. Salle 3: "Le pays bleu": 12:45, 14:55, 17:05, 19:10, 21:20. Salle 4: "Le passé simple": 12:40, 14:20, 16:10, 17:55, 19:45, 21:30.

COTE-DES-NEIGES (1): "House Call": 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10. COTE-DES-NEIGES (2): "Julia": 12:55, 15:00, 17:05, 19:10, 21:20. CÔTE ST-LUC: "Close Encounters of the Third Kind": 19:00, 21:20. CRÉMAZIE: "Annie Hall": 19:00, 21:10. DAUPHIN: Salle Renoir: "Repérage": 19:30, 21:30. Salle McLaren: "Vers un destin insolite": 19:20, 21:30. DÉCARIE SQUARE (1): "F.M.": 19:30, 21:30. DÉCARIE SQUARE (2): "Silver Bears": 19:00, 21:00. DORVAL (1): "Saturday Night Fever": 19:00, 21:10. DORVAL (2): "Annie Hall": 19:00, 21:00. DORVAL (3): "The Long Dark Night": 19:00, 21:00. ELECTRA: "Femmes impudiques": 12:30, 15:30, 18:30, 21:35. "Filles insatiables": 14:00, 17:00, 20:05. EROS: "Velvet Tongues": 10:00, 12:35, 15:10, 17:50, 20:25. "Confession of a Sex Maniac": 11:15, 13:50, 16:30, 19:05, 21:40. EVE: "Into Snowy": 10:00, 12:20, 14:40, 17:05, 19:25, 21:50. "Bed Spread": 11:15, 13:35, 16:00, 18:20, 20:40. FAIRVIEW (1): "Goodbye Girls": 18:45, 21:00. FAIRVIEW (2): "Turning Point": 19:00, 21:10. GREENFIELD (1): "Réveries érotiques": "Agence du plaisir": En sem.: 18:50, 20:10. GREENFIELD (2): "Gros plan": "La grande traque": En sem.: à compter de 19:00. GREENFIELD (3): "Tendre poulet": 19:10, 21:10. GUY: "Eruption": 12:00, 14:30, 17:00, 19:30, 22:00. "Sexual Freedom in Brooklyn": 13:15, 15:45, 18:15, 20:45. JEAN-TALON: "Terreur à l'école": 18:50, 20:25. KENT: "Saturday Night Fever": 19:10, 21:15. LA SCALE: "Les naufrages du 747": 21:05. "Enfer mécanique": 19:15. LAVAL (1): "Tendre poulet": 19:00, 21:00. LAVAL (2): "Justine et Juliette": "L'amour à travers les portières de voitures": 18:40, 20:15. LAVAL (3): "A la recherche de M. Goodbar": 18:50, 21:15. LAVAL (4): "Parole d'homme": "Empire des fourmis dévotées": 18:00, 19:50. LAVAL (5): "Black Emmanuelle en Orient": "J'ai droit au plaisir": 18:35, 20:10. LE CONVENTUM (1237, Sanguinet) — "Passion": 19:00. LOEWS (1): "Long dark night": 12:55, 14:55, 16:55, 19:00, 21:00. LOEWS (2): "Madame Claude": 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20. LOEWS (3): "Saturday night fever": 12:40, 14:50, 17:05, 19:15, 21:30. LOEWS (4): "Rabbit Test": 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10. LOEWS (5): "The One and Only": 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15. LONGUEUIL: "2 super flics": 18:00, 21:45. "Pour Pâques ou à la Trinité": 20:00. MAJESTIC: "Lancer frappé": 12:35. "Le tic se rebiffe": 19:30. MERCIER: "Un coup de 2 milliards": 19:50. "2 super flics": 18:00, 21:55. MIDI-MINUIT: "Femmes impudiques": 12:30, 15:30, 18:30, 21:35. "Filles insatiables": 14:00, 17:00, 20:05. MONKLAND: "Medusa Touch": 19:00, 21:10. ODEON BROSSARD (1): "Julia": 19:00, 21:15. ODEON BROSSARD (2): "La rencontre du 3e type": 18:15, 20:40. ODEON BROSSARD (3): "Annie Hall": 18:05, 21:55. "Gator": 19:50. ODEON LAVAIL (1): "2 super flics": 18:00, 21:50. "Pour Pâques ou à la Trinité": 20:00. ODEON LAVAL (2): "La rencontre du 3e type": 19:00, 21:30. OMEGA (1): "Terreur à l'école": 20:55. "C'est toujours oui quand elles disent non": 19:15. OMEGA (2): "L'espion qui m'aimait": 21:30. "El Magnifico": 19:30. OUTREMONT: "Georges Braque ou le temps différent": 19:00. "Les enfants du paradis": 20:45. PALACE: "Mohammad Messenger of God": 13:45, 16:55, 20:05. PAPINEAU (1): "Ne pleure pas demain matin": "Education amoureuse de Valentin": 18:20, 19:55. PAPINEAU (2): "Justine et Juliette": "Corps à corps": 18:40, 20:10. PARADIS (1): "Terreur à l'école": 18:30, 22:00. "C'est toujours oui quand elles disent non": 20:10. PARADIS (2): "L'espion qui m'aimait": 21:05. "El Magnifico": 19:00. PARADIS (3): "Les amours d'un maître chanteur": 21:25. "Corps à corps": 19:00. "Viol ou pensionnaire": 20:10. PARISIEN (1): "1900": 13:15, 19:15. PARISIEN (2): "Tendre poulet": 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10. PARISIEN (3): "La vie devant soi": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30. PARISIEN (4): "A la recherche de M. Goodbar": 13:15, 15:55, 18:35, 21:15. PARISIEN (5): "Le message": 13:45, 16:55, 20:05. PLACE DU CANADA: "F.M.": 19:30, 21:30. PLACE VICTORIA: "3 femmes": 17:30, 21:00. "Dernière folie": 19:30. PLACE VILLE-MARIE: "Pretty Baby": 12:45, 14:50, 17:00, 19:05, 21:15. PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "Night full of rain": 12:15, 14:20, 16:30, 18:35, 20:45. PUSSYCAT: "Visions": 12:00, 14:50, 17:40, 20:30. "French love secrets": 13:20, 16:10, 19:00, 21:50. RIVOLI (1): "Tendre poulet": 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10. RIVOLI (2): "Soeur de sang": 14:40, 18:00, 21:20. "Érotisme vu par les adolescents": 13:00, 16:20, 19:40. SAINT-DENIS (1): "L'espion qui m'aimait": 12:10, 16:45, 21:20. "El Magnifico": 14:23, 18:59. SAINT-DENIS (2): "Terreur à l'école": 14:20, 17:55, 21:30. "C'est toujours oui quand elles disent non": 12:30, 16:05, 19:40. SAINT-DENIS (3): "René la canne": 12:30, 14:35, 16:45, 18:55, 21:05. SNOWDON: "The One and Only": 19:05, 21:00.

VERDUN: "2 super flics": 19:50. "Un coup de 2 milliards": 18:00, 21:55. VERSAILLES (1): "Soeurs de sang": "Journal intime d'une jeune fille précoce": 18:05, 19:50. VERSAILLES (2): "Justine et Juliette": "L'amour à travers les portières de voitures": 18:15, 20:00. VERSAILLES (3): "Tendre poulet": 19:10, 21:10. VIAU: "Terreur à l'école": "Etudiants en cavale": à compter de 19:00. VILLERAY: "2 super flics": 19:50. "Un coup de 2 milliards": 17:50, 21:50. WESTMOUNT SQUARE: "Coming home": 12:25, 14:35, 16:50, 19:00, 21:20. YORK: "F.I.S.T.": 13:10, 15:50, 18:30, 21:10.

ciné-parcs

CINÉ-PARC DOLLARD (1): "The Betty". "Teenage Graffiti". CINÉ-PARC DOLLARD (2): "Semi-tough". "Killer Elite". CINÉ-PARC BOUCHERVILLE: "Lancer frappé". "Le fil se rebiffe". CINÉ-PARC BOUCHERVILLE (2): "2 super flics". "Un coup de 2 milliards". CINÉ-PARC ST-MATHIEU: "Cours après moi shérif". "Mon beau légionnaire". CINÉ-PARC CHATEAUGUAY: "2 super flics". "Maintenant on l'appelle Plato". CINÉ-PARC VAUDREUIL: "2 super flics". "Pour Pâques ou à la Trinité". CINÉ-PARC ST-JÉRÔME: "2 super flics". "Le cogueur".

musique

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) — Orchestre symphonique de Montréal. Dir. Jacques Delacôte. Solistes: Jesse Norman, soprano. Symphonie no 4 (Schubert). "Wesendonck - Lied" (Wagner). "Der Wein" (Berg). "Till Eulenspiegel" (Strauss): 20:30. PLACE DES ARTS (Salle Port-Royal) — "Deux sur une balançoire", de William Gibson: 20:30. 5789 (boul. Monk) — "L'Amor". Présentation du groupe de la Vaillée: 21:00. LE CONVENTUM (1237, Sanguinet) — "Une faim en sole", de Lucie Poulin: 21:00.

théâtre

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (84 ouest, Ste-Catherine) — "Est partie comme un p'tit poulet", production du Théâtre du clin d'oeil, mid... "La Parolienne", de Henry Becque: 20:30. PLACE DES ARTS (Salle Port-Royal) — "Deux sur une balançoire", de William Gibson: 20:30. 5789 (boul. Monk) — "L'Amor". Présentation du groupe de la Vaillée: 21:00. LE CONVENTUM (1237, Sanguinet) — "Une faim en sole", de Lucie Poulin: 21:00.

variétés

LE PORTAGE (Hôtel Bonaventure) — Le groupe "New Life": 20:30, 21:30, 23:30, 00:30.

TELE AUJOURD'HUI

Table with 4 columns: Time, Channel, Program Name. Rows include 06:00, 06:15, 06:30, 06:50, 07:00, 07:30, 08:00, 08:30, 09:00, 09:30, 10:00, 10:30, 11:00, 11:05, 11:10, 11:15, 11:20, 11:22, 11:25, 11:30, 11:35, 11:40, 11:45, 12:00, 12:15, 12:30, 12:45, 13:00, 13:15, 13:30, 13:45, 14:00, 14:15, 14:30, 14:45, 15:00, 15:15, 15:30, 15:45, 16:00, 16:15, 16:30, 16:45, 17:00, 17:15, 17:30, 17:45, 18:00, 18:15, 18:30, 18:45, 19:00, 19:15, 19:30, 19:45, 20:00, 20:15, 20:30, 20:45, 21:00, 21:15, 21:30, 21:45, 22:00, 22:15, 22:30, 22:45, 23:00, 23:15, 23:30, 23:45, 00:00, 00:15, 00:30, 00:45, 01:00, 01:15, 01:30, 01:45, 02:00, 02:15, 02:30, 02:45, 03:00, 03:15, 03:30, 03:45, 04:00, 04:15, 04:30, 04:45, 05:00, 05:15, 05:30, 05:45, 06:00.

L'AMAQ reproche au député Grégoire de gonfler les chiffres des emplois reliés à l'industrie de l'amiante

THETFORD MINES (PC) — Le nombre d'emplois directement reliés à la transformation et à la fabrication de produits à base d'amiante aux États-Unis est inférieur à 10,000 et dans l'ensemble du monde occidental, il n'excède pas 35,000 dont 3,000 pour le Canada. C'est ce que précise l'Association des mines d'amiante du Québec (AMAQ) dans la dernière édition de son «Bulletin».

Cette précision de l'AMAQ contredit donc l'affirmation maintes fois répétée par le député péquiste de Frontenac, M. Gilles Grégoire, suivant laquelle l'amiante extrait au Québec contribue à donner de l'emploi à des centaines de milliers de personnes aux États-Unis, en Europe et ailleurs dans le monde dans l'industrie de la transformation alors qu'au Québec, le secteur manufacturier n'emploie qu'environ 1,200 personnes. Selon l'association, cette affirmation constitue une formidable distorsion de la réalité.

Pour l'AMAQ, ces chiffres astronomiques résultent de l'addition inconsidérée de toutes les activités directes et indirectes, permanentes ou intermittentes

reliées non seulement à la fabrication mais au maniement, à l'installation, au transport, à la vente de produits contenant de l'amiante. Par exemple, suivant cette méthode de calcul, tout poseur de tuile américain susceptible, ne serait-ce qu'une fois l'an, de manier de la tuile d'amiante-vinyle est assimilé à un travailleur de l'amiante. En outre, l'AMAQ précise que ces statistiques comprennent aussi la totalité des employés d'entreprises pour lesquelles la fabrication de produits d'amiante ne représente qu'un secteur d'activités parmi de nombreux autres. Selon l'association, si on appliquait cette même méthode au Québec, il ne faudrait pas parler de 1,200 emplois mais de plus de 20,000 sans compter les 6,500 personnes affectées à la production minière.

Les derniers moments de l'étude détaillée du projet de loi 70 sur la Société nationale de l'amiante en commission parlementaire ont permis hier l'adoption rapide de deux articles, les 18 et 19, à la grande surprise du ministre Bérubé.

Ce dernier a toutefois échoué dans une tentative d'insérer en-

tre les deux articles une disposition qui aurait obligé la SNA à payer des taxes scolaires et municipales.

Le président de la commission, le député Claude Vaillancourt, a mis une trentaine de minutes pour évaluer le degré de recevabilité de cette motion du ministre. Il en est finalement venu à la conclusion qu'il ne pouvait permettre à ce moment-ci l'introduction d'une telle disposition étant donné que les articles 4 à 17 n'ont pas encore été adoptés.

Quant aux articles 18 et 19, ils traitent des directives que le ministre des Richesses naturelles peut émettre sur les objectifs et l'orientation de la SNA ainsi que sur la publication de l'exercice financier de la SNA à une date fixée par le gouvernement.

Les membres de la commission sont ensuite revenu une nouvelle fois sur l'article 4 qui a déjà fait l'objet d'une dizaine de motions d'amendement de la part de l'Opposition.

Cet article, à l'étude depuis trois semaines, précise les objectifs de la SNA qui pourrait, notamment, s'associer ou conclure des accords avec toute personne

ou société pour transformer la fibre d'amiante.

L'étude en commission parlementaire se termine aujourd'hui par suite de l'adoption par l'Assemblée nationale, jeudi dernier, d'une motion de clôture devant le leneur jugée excessive par le gouvernement dans la poursuite des travaux de la commission.

Le président Vaillancourt fera rapport à la Chambre sur l'état des travaux et la dernière étape, soit la troisième lecture, sera ensuite franchie et le projet de loi entrera en vigueur dès qu'il aura reçu la sanction royale.

À toutes fins pratiques, l'adoption finale de cette pièce législative n'aurait pas lieu ayant une ou deux semaines mais rien ne presse puisque le gouvernement doit d'abord mener à terme les négociations avec General Dynamics, propriétaire de la Société Asbestos Ltée, en vue de l'acquisition de cette mine.

La phase des négociations sera conduite par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, qui est tenu par le projet de loi 70 de mettre à la disposition de la SNA \$250 millions en capitalisations.

Construction

Le ralentissement d'avril n'inquiète pas André Ouellet

OTTAWA (PC) — Le ministre d'Etat responsable des Affaires urbaines, André Ouellet, est d'avis qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure de la diminution des mises en chantier au pays enregistrée au mois d'avril.

Il a soutenu, en réponse à une question de l'opposition hier aux Communes, que l'objectif que s'est fixé le gouvernement, soit un million de logements en quatre ans, pourra être respecté.

Le député conservateur Mme Jean Pigott de Ottawa-Carleton, a cherché à savoir ce que le gouvernement entend faire afin de relancer l'industrie de la construction au pays, d'autant plus que l'on prévoit déjà que 17,000 travailleurs perdront leurs emplois cette année.

Les chiffres publiés par Statistique Canada indiquent qu'il n'y a eu que 12,452 mises en chantier au mois d'avril, soit une diminution de 17 pour cent par rapport à l'année précédente.

Le député conservateur a souligné que cette situation est d'autant plus grave que le taux de chômage s'élève à 30 pour cent dans l'industrie de la construction, ce qui représente pas moins de 74,000 sans emploi.



Le ministre André Ouellet

Mme Pigott a dénoncé l'attitude du ministre Ouellet en affirmant que celui-ci n'avait pas consulté les provinces avant d'annoncer, vendredi dernier, une nouvelle politique de l'habitation. Elle a dit que le ministre du logement de l'Ontario s'était déjà plaint à ce sujet et que les ministres provinciaux réclament la tenue d'une réunion fédérale-provinciale à ce sujet.

Monnaie d'or pour l'unité

Les conservateurs crient à la fraude

OTTAWA (PC) — Malgré les objections des conservateurs, les Communes ont voté, hier soir, en troisième lecture, le projet de loi qui confère au gouvernement le droit de frapper des monnaies d'or sans en demander l'approbation préalable du Parlement.

Au cours du débat qui a précédé le vote, les conservateurs ont tenté de ridiculiser l'idée de frapper, l'automne prochain, des pièces d'or d'une valeur nominale de \$100 célébrant l'unité canadienne.

Le député conservateur Sinclair Stevens avait dit que c'était une niaiserie et un cirque. Bien plus: une fraude.

Par 61 voix contre 36, les libéraux, soutenus par un député créditiste, ont jugulé une tentative des conservateurs de renvoyer le projet en commission pour une nouvelle étude.

Les néo-démocrates ont soutenu à la fois la motion des conservateurs et le projet de loi.

La répartition des 264 sièges aux Communes est la suivante: 135 libéraux, 87 conservateurs, 15 néo-démocrates, 8 créditistes, 4 indépendants et 15 vacants.

L'industrie aurifère a invité le gouvernement à ordonner à l'Hôtel de la monnaie d'entamer la production de ces pièces qui constituent une forme d'investissement populaire dans plusieurs parties du monde.

Les critiques de M. Stevens portaient surtout sur le principe des pièces commémoratives. Ce serait aussi, dit-il, proclamer à travers le monde qu'il existe au Canada un problème d'unité.

M. Stevens trouve de plus «ridicule» de frapper une pièce d'une valeur nominale de \$100 dont la teneur en or a une valeur bien inférieure. Au lieu de s'occuper de symboles, dit-il, le gouvernement ferait mieux de résoudre les problèmes du pays.

L'indépendance est le seul héritage que nous puissions laisser aux jeunes

—Pierre Bourgault

par Andrée LEBEL

«Le choix essentiel s'en vient. Le vrai choix, celui que nous n'avons jamais pu faire. Nous devons considérer le référendum comme la dernière chance du peuple québécois.»

Ces déclarations ont valu de chauds applaudissements à M. Pierre Bourgault, hier soir, lors d'une assemblée populaire tenue à l'Auditorium Le Plateau sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Cette rencontre qui avait pour thème «Un Etat souverain pour un Québec libre» était la première d'une série de conférences organisées par la SSJB pour éclairer la population dans le choix qu'elle aura à faire sur l'avenir du Québec.

M. Bourgault a invité tous les

Québécois à travailler, jour après jour, pour que la bataille du référendum, «sans doute la plus difficile», soit une victoire.

«L'indépendance c'est vraiment le seul héritage que nous puissions laisser aux jeunes. Est-ce que nous aurons la lâcheté de leur transmettre notre projet ou le courage de leur offrir cette indépendance?» a demandé M. Bourgault.

Mythes

Tout au long de son exposé, le pionnier de l'indépendance s'est acharné à détruire ce qu'il appelle de «vieux mythes». Entre autre, il a insisté sur le mythe de la dernière chance. «Avec Ryan, le Messie revient encore une fois. Et on se dit qu'on devrait peut-être essayer au cas où ça marcherait. Mais pourquoi ça

marcherait cette fois-ci alors que ça n'a jamais fonctionné? Pourquoi vouloir à tout prix d'une béquille au lieu de prendre la solution naturelle qui est l'indépendance?»

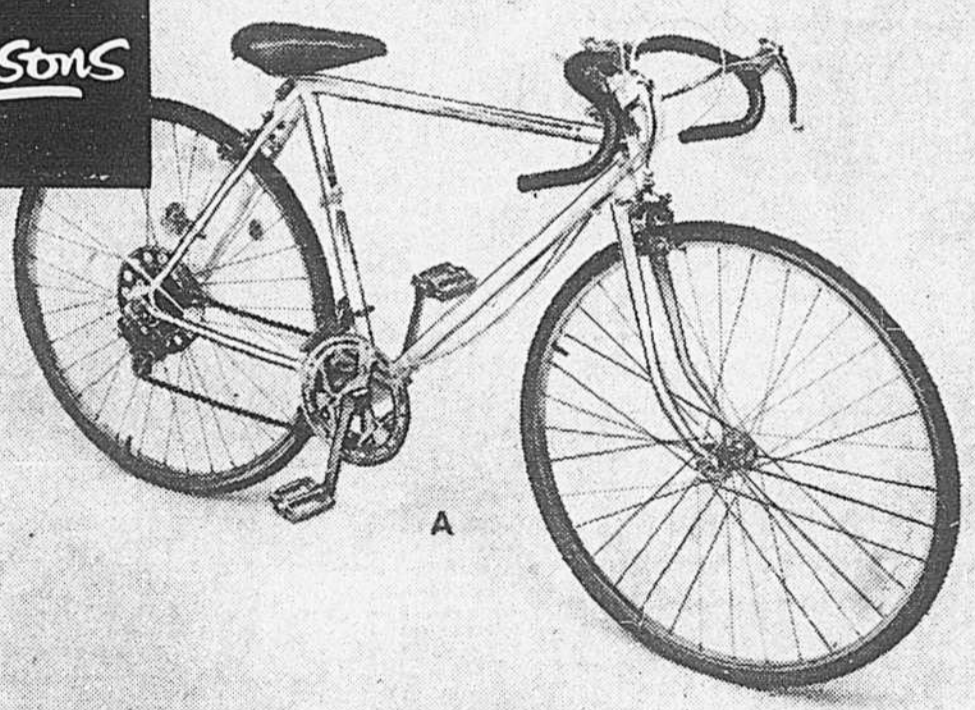
«On essaie de nous faire croire qu'il est avantageux pour nous de faire partie d'un grand Canada plutôt que d'un petit Québec indépendant. On veut nous protéger contre l'invasion américaine. Disons-nous bien que les Américains sont ici chez eux et les Anglais sont protégés. Le Canada comme le Québec n'est qu'une colonie. Pendant qu'ils ont tous les yeux braqués sur le Québec pour nous sauver malgré nous, le Canada s'en va chez le diable et ils ne s'en aperçoivent même pas!»

Pierre Bourgault est formel: «Il n'y a pas de colonie ou de

province représentées aux Nations-Unies. C'est seulement quand nous serons indépendant que nous pourrions communiquer avec les autres nations. Alors qu'on accuse les indépendantistes de vouloir un Québec replié sur lui-même, c'est le Canada anglais qui depuis la Conquête nous force à nous replier constamment sur nous-mêmes en établissant pour nous la politique étrangère.»

L'indépendantiste de la première heure a invité les Québécois à combattre tous les mythes qui vont à l'encontre de l'indépendance. Il a demandé à chacun de faire en sorte que le soir du référendum le premier ministre du Québec puisse dire: «Québécois, Québécoises, réjouissez-vous car enfin vous avez un pays.»

Simpsons



A

soyez de la partie cet été!
Partez en randonnée avec une bicyclette Simpsons

RABAIS \$15
bicyclette de course
10 vitesses

A. Bicyclette assemblée au Canada avec pièces japonaises conçues avec précision
• Modèle avec système dérailleur positron; freins à tirage central avec leviers de sécurité
• Cadre acier décalé; roues 27" x 1 1/4", pédales avec calle-pieds à catadioptrés, selle de course.
• Blanc. Cadre 21" pour hommes ou 19" pour dames
• Béquille 1.69 de plus
Prix ord. Simpsons 119.98

104.98

RABAIS \$15
bicyclette de course
10 vitesses

C. Modèle avec pièces de qualité importées du Japon entièrement assemblées au Canada.
• Système de dérailleur "Eagle" Shimano à l'arrière et "Thunderbird" à l'avant; leviers de sécurité sur freins.
• Cadre acier et guidon décalés, roues 27" x 1 1/4" avec pneus à flancs de gomme; pédales à calle-pieds avec catadioptrés ton ambre
• Selle de course. Bleu. Cadre 21" pour hommes, 19" pour dames.
• Béquille 1.69 en supplément
Prix ord. Simpsons 109.98

94.98

bicyclette de randonnée
5 vitesses

B. Cadre de compétition robuste en acier; système de dérailleur 5 vitesses; leviers montés sur tige du guidon; freins manuels à tirage latéral.
• Pédales caoutchouc; roues acier 26" x 1 1/4" avec jantes plaquées chrome, pneus noirs. Protecteurs de roues, rayons et garde-chaîne.
• Selle matelassée. Ton rouge vin pour hommes ou dames.
• Béquille 3.49 en supplément
Prix Simpsons

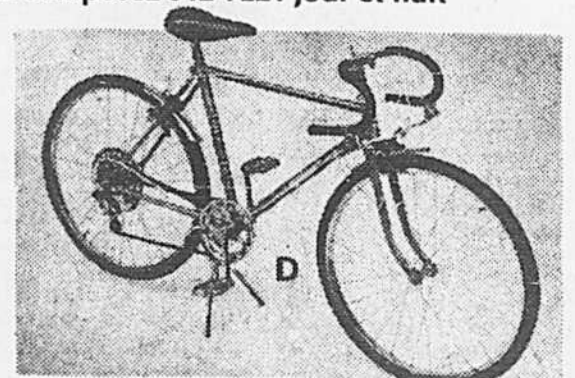
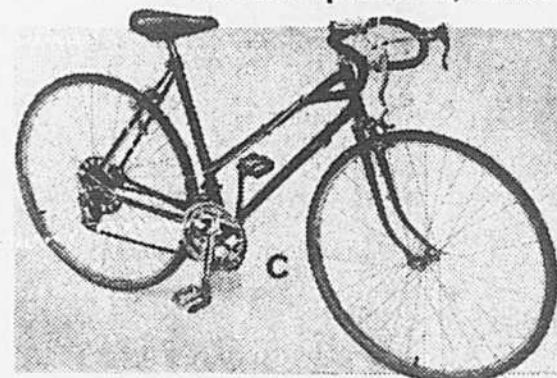
79.99

RABAIS \$15
bicyclette 5 vitesses
de course

D. Modèle 5 vitesses de course pour garçons. Système dérailleur "Shimano", freins à tirage latéral. Cadre 18".
• Roues 24" x 1 1/4", jantes plaqué chrome, garde-boue chromé
• Pédales avec calle-pieds à catadioptrés; garde-chaîne à disque chromé;
• Selle et guidon de course. Ton argent.
Prix ord. Simpsons 89.98

74.98

Rayon 469, au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval
Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit



B